



La Faculté en bref

- 7 départements et écoles
- 20 programmes de 2^e et 3^e cycles
- 4 500 étudiants dont 1 150 aux 2^e et 3^e cycles
- 200 professeurs et 500 chargés de cours
- 25 000 diplômés depuis sa fondation
- 8 unités de recherche institutionnelles (chaire, institut, centres, laboratoires) et de nombreuses équipes et regroupements de chercheurs et de créateurs
- Plus de 15 périodiques : revues, cahiers de recherche, magazines
- 5 salles de spectacle, 1 salle de concert et 3 lieux d'exposition

La Faculté des arts, l'une des plus importantes au Canada, est un lieu d'émergence de pratiques, de méthodes et de projets novateurs en recherche comme en création. La richesse de sa programmation, la renommée de son corps enseignant et la qualité de ses installations en font l'un des piliers du dynamisme culturel de Montréal et du Québec. La Faculté marque la vie montréalaise par des collaborations nombreuses et diversifiées avec les intervenants et les institutions de tous les milieux de la culture.



Axes de recherche

- ↳ Création et pratique des arts
- ↳ Histoire et théories de l'art
- ↳ Éducation artistique et didactique des arts
- ↳ Diffusion des arts et intervention dans la communauté

Soutien à la recherche et création et bourses d'études

- ↳ Subventions du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts et lettres du Québec et du Conseil des arts de Montréal
- ↳ Subventions et bourses des grands organismes subventionnaires de la recherche en sciences sociales, humaines, arts et lettres (CRSH, FCI, FQRSC, FQRNT)
- ↳ Collaborations fréquentes avec des partenaires institutionnels (Conseil des arts de Montréal, ministère de la Culture, musées, etc.) et commerciaux (galeries, théâtres, orchestres et autres institutions culturelles)
- ↳ Partenariats avec de nombreux organismes non artistiques tels que le CHUM et l'École de technologie supérieure
- ↳ La Fondation de l'UQAM distribue près de 380 000 \$ annuellement à nos étudiants.
- ↳ Bourse d'exemption de frais de scolarité pour des étudiants étrangers
- ↳ Programme Initiatives : Aide à la diffusion de la recherche et de la création
- ↳ Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE) aux cycles supérieurs
- ↳ Bourses provenant des fonds de recherche des professeurs
- ↳ Contrats de recherche, assistanats et monitorats, charges de cours

Quelques prix et distinctions

- ↳ Emmanuelle Sirois (2012) et Aurée Wilhelmy (2012), doctorantes en études et pratiques des arts, de même que Marie-Pierre Bouchard (2010) et Céline Huyghebaert (2010), doctorantes en études littéraires, ont obtenu la Bourse CRSH Vanier, la plus prestigieuse bourse d'études supérieures au Canada.
- ↳ Sébastien Cliche (2012), étudiant à la maîtrise en arts visuels et médiatiques, Aude Moreau (2011) et Véronique Savard (2010), diplômées de la maîtrise en arts visuels et médiatiques, ont été lauréats de la prestigieuse bourse de fin d'études supérieures Claudine et Stephen Bronfman en art contemporain, d'une valeur de 55 000 \$.
- ↳ Des professeurs et chargés de cours reçoivent de nombreux prix : 6 prix du Gouverneur général; 3 prix Paul-Émile-Borduas; 1 prix Gérard-Morrisset; 1 prix Athanase-David; 1 prix de la Fondation Trudeau.
- ↳ Des diplômés de l'École des arts visuels et médiatiques reçoivent le Prix Sobey : David Altmejd (2009); Michel de Broin (2007); Jean-Pierre Gauthier (2004).

Véritable laboratoire de production et de réflexion autour des pratiques et des théories actuelles, le programme de doctorat en études et pratiques des arts réunit six départements et écoles de la Faculté des arts de l'UQAM. Il offre aux artistes et aux spécialistes un cadre de formation théorique et pratique et favorise le rayonnement de la création et de la recherche. Le doctorat favorise l'intégration des individus dans des réseaux nationaux et internationaux : échanges interuniversitaires, groupes de recherche, artistes en résidence, cycles de conférences, etc.

Particularités

- Seul doctorat offert en langue française en Amérique du Nord pour les arts plastiques, le design et la danse.
- Programme ouvert à toutes formes d'arts : cinéma, architecture, vidéo, performance, arts médiatiques, musique, théâtre, opéra.
- Programme doctoral interdisciplinaire en arts à la fine pointe de la méthodologie en recherche-création.

Soutien financier et bourses disponibles

- À la fin de leurs études, les étudiants sont éligibles à la prestigieuse bourse de la Fondation Claudine et Stephen Bronfman d'une valeur de 55 000 \$.
- Bourse Jean-Marc-Eustache en études et pratiques des arts aux étudiants à temps complet d'une valeur de 10 000 \$ pour un an.
- Bourses d'excellence et de recrutement de l'École supérieure de théâtre aux étudiants à temps complet dont le domaine d'études est en lien avec le théâtre, d'une valeur de 500 \$ ou 1 000 \$.

Champs de recherche

- Interdisciplinarité : approches et pratiques interdisciplinaires en arts
- Arts comparés : études et pratiques comparatives en arts

Ouverture du programme à l'international

- Possibilité de bénéficier d'ententes interuniversitaires, de stages à l'étranger et de cotutelle.

Stage

- Possibilité de réaliser un stage dans le cadre des ateliers de recherche et de création.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Ateliers de recherche et de création

Perspectives professionnelles

- Professions en enseignement, en recherche, en pratique et en gestion des arts.

Ce programme est offert conjointement par l'École des arts visuels et médiatiques, l'École de design, l'École supérieure de théâtre et par les départements de danse, d'histoire de l'art et de musique.

Grade

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

Crédits 90

Régime et durée des études

- Temps complet : 4 ans
- Temps partiel : 6 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 20 étudiants par année.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en arts ou dans un domaine connexe obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission

ou

- posséder une formation et une expérience professionnelles équivalentes à des études du niveau du 2^e cycle, c'est-à-dire avoir fait preuve d'une compétence appropriée par une production artistique continue et reconnue ou par un apport significatif dans le champ de la théorie ou de l'intervention dans le domaine des arts.

- Le candidat doit déposer un avant-projet pouvant être encadré par un ou des professeurs habilités à la direction ou à la codirection de thèse dans le programme et qui pourraient agir à titre de directeurs ou de codirecteurs de thèse. L'avant-projet consiste en un texte d'au moins cinq pages décrivant le projet de thèse création, de thèse recherche ou de thèse intervention et établissant les liens de ce projet avec l'un des deux champs de recherche du programme (interdisciplinarité et comparativité). Pour passer d'un axe à l'autre l'étudiant doit soumettre un projet nouveau ou renouvelé au sous-comité d'admission et d'évaluation.

- Le candidat doit avoir acquis une compétence dans un champ de la pratique artistique (architecture, arts médiatiques, arts plastiques, cinéma, danse, design, musique, théâtre...) ou dans un champ théorique relatif aux arts (éducation artistique, histoire et théorie des arts : esthétique, musicologie, théâtrologie...) ou dans des domaines connexes aux arts (communications, littérature, philosophie...). Cette compétence acquise entraîne, selon l'axe choisi, une orientation particulière du projet de thèse qui doit tenir compte de la formation et des expériences antérieures.

- Le candidat doit soumettre avec sa demande d'admission un dossier faisant état de ses productions et réalisations artistiques antérieures.
- Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite. Il doit également avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et, éventuellement, d'une troisième langue lorsqu'elle est nécessaire au projet de thèse choisi.

Méthodes et critères de sélection

- La sélection des candidats se fonde sur l'évaluation du dossier académique, de l'expérience professionnelle, des lettres de recommandation et du dossier des productions et réalisations antérieures du candidat.
- L'admissibilité du projet de thèse recherche, de thèse création ou de thèse intervention est évaluée par le sous-comité d'admission et d'évaluation, en fonction des champs de recherche du programme et en fonction des compétences et des ressources du programme pour encadrer et réaliser un tel projet.
- Le candidat peut être convoqué à une entrevue-audition devant les membres du sous-comité d'admission et d'évaluation.

Cours d'appoint

Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut imposer comme condition d'admission l'acquisition d'un complément de formation équivalant à 9 crédits au maximum. Il s'agit normalement d'activités choisies dans le répertoire des programmes de maîtrise de la Faculté des arts de l'UQAM. La nature et le nombre de cours d'appoint sont établis en fonction du dossier d'admission : formation, avant-projet, expérience professionnelle, et selon le domaine choisi de recherche, de création ou d'intervention.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Scolarité (12 crédits)

Séminaires de tronc commun (6 crédits) :

- EPA9002 Séminaire de recherche et de création : Méthodologie I
- EPA9003 Séminaire de recherche et de création : Méthodologie II

Séminaires thématiques théoriques (6 crédits) :

Deux activités parmi les suivantes :

- EPA901X Séminaire thématique I. Arts : conception, réalisation, interprétation
- EPA902X Séminaire thématique II. Arts : textes et écritures
- EPA903X Séminaire thématique III. Arts : langages, matériaux et technologies
- EPA904X Séminaire thématique IV. Arts : cultures et sociétés

Note : L'étudiant peut remplacer un cours de séminaire thématique théorique de 3 crédits par un autre cours de cycles supérieurs d'une université reconnue, en accord avec la direction de programme.

Activités de recherche et création (78 crédits) :

Ateliers de recherche-créditation (6 crédits) :

- EPA9100 Atelier de recherche-créditation I
- EPA9200 Atelier de recherche-créditation II

ou tout autre cours de cycles supérieurs d'une université reconnue, en accord avec la direction du programme.

Examen de projet (12 crédits)

À la scolarité s'ajoute un examen de projet de thèse création, de thèse intervention ou de thèse recherche qui consiste en une présentation écrite et orale devant un jury.

- EPA9300 Examen de projet (12 cr.)

Thèse création, thèse intervention ou thèse recherche (60 crédits)

Thèse recherche : Elle consiste en la rédaction d'une thèse faisant état d'une recherche et de ses résultats. Elle doit comporter un caractère inédit et constituer un apport original au niveau de l'avancement des connaissances dans le domaine des études et de la recherche en arts. La thèse écrite doit être d'au moins 250 pages et doit faire l'objet d'une diffusion publique réalisée selon des modalités variables.

Thèse création : Elle consiste en la rédaction d'une thèse et en la réalisation d'une œuvre, d'une performance, d'un spectacle, en vue d'une diffusion publique. Il faut entendre par production artistique une œuvre ou un événement en rapport avec les axes du programme. Le texte doit être une étude d'au moins 150 pages faisant état d'une réflexion critique ou analytique autour des problématiques soulevées par la production de l'étudiant. La thèse création doit constituer un apport original et inédit dans le domaine de la création artistique ou proposer une nouvelle manière d'envisager une ou des problématiques artistiques déjà traitées par ailleurs.

Thèse intervention : Elle consiste en la rédaction d'une thèse et en la réalisation d'un projet ou d'une pratique rattachés à un espace social et à des faits culturels dans divers domaines reliés aux arts (animation, diffusion, enseignement, thérapie, etc.).

Diffusion : Le programme exige que la thèse création, la thèse recherche et la thèse intervention fassent l'objet d'une soutenance publique et d'un événement spécial de diffusion : chorégraphie, conférence, édition, exposition, installation, intervention, mise en scène, performance, publication, spectacle. Cette diffusion fait partie de l'évaluation globale de la thèse.

Évaluation : Dans le cas d'une thèse création ou d'une thèse intervention, 50 % de l'évaluation porte sur le texte de réflexion et 50 % sur la production et sa diffusion ou sur l'intervention. Dans le cas d'une thèse recherche, 75 %, au minimum, de l'évaluation doit porter sur la recherche et 25 %, au maximum, sur la diffusion. Les pourcentages en question doivent être établis à l'avance, au moment de l'examen du projet, et correspondre à la nature de ce projet.

Doctorat en études littéraires (3750)

Téléphone : 514 987-7946

Le programme forme des chercheurs capables d'élaborer de façon autonome et de mener à terme un projet original dans le cadre d'un programme de recherche en théorie littéraire. Il contribue au développement des études littéraires tant du côté de la description théorique et critique des textes que de leur inscription dans l'histoire et la société. Il vise à faire avancer la réflexion sur le processus créateur par l'examen des interactions entre les pratiques littéraires et les théories contemporaines de la création. Le programme comprend une concentration en études féministes.

Particularités

- Une forte tradition critique et théorique s'est développée dans ce programme, non seulement du côté des approches consacrées (sociologie, sémiologie, psychanalyse, études féministes, études québécoises), mais également à la rencontre d'approches en émergence (théories des pratiques culturelles marginales, des genres sexués, des nouvelles technologies, etc.).
- Le programme, qui conjugue la transmission des méthodes d'analyses fondamentales et l'exploration de territoires inédits, est reconnu pour sa variété et son dynamisme.
- Possibilité pour l'étudiant de travailler sur des corpus de tous les pays.
- Possibilité de codirection avec les universités québécoises et avec des professeurs d'autres départements de l'UQAM.

Soutien financier et bourses disponibles

- Fonds du Département d'études littéraires : une bourse de 4 000 \$.
- Bourse d'accueil d'une valeur de 4 000 \$.
- Plusieurs bourses de donateurs privés : Bourse Cari-Pétri (1 000 \$, recherche sur littérature des femmes); Bourse Jacques-Cotnam (possibilité de publication aux Presses de l'Université Laval); Bourse Danielle-Aubry (1 000 \$, recherche sur la littérature populaire); Bourse Michel-Van-Schendel (1 000 \$); Bourse Voix et Images (1 000 \$, recherche sur la littérature québécoise); Bourse Figura (1 000 \$); Bourse - CRILCO, 1 000 \$, recherche sur la littérature ou la culture québécoise.
- Possibilité d'emplois comme auxiliaire d'enseignement, auxiliaire de recherche et chargé de cours.

Stage

- Ouverture à la réalisation d'un stage. Les étudiants doivent eux-mêmes faire les démarches nécessaires, mais ils peuvent aussi être épaulés par des professeurs qui seraient en contact avec les institutions concernées.
- Le programme accueille également des stagiaires, par l'intermédiaire des centres de recherche (Figura, CRILCO, Chaire de recherche de poétique et d'esthétique, CELAT).

Ouverture du programme à l'international

- Accueil d'étudiants étrangers dans le cadre des accords CRÉPUQ ou sur une base autonome (étudiants en séjour prolongé au Québec).
- Plusieurs étudiants effectuent des séjours d'étude à l'étranger, avec la possibilité de reconnaissance de crédits. Ils peuvent bénéficier de bourses à la mobilité pour effectuer leur séjour.
- Les cotutelles sont de plus en plus pratiquées, en particulier avec les universités françaises.

Ce programme est offert conjointement par l'École des arts visuels et médiatiques, l'École de design, l'École supérieure de théâtre et par les départements de danse, d'histoire de l'art et de musique.

Grade

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

Crédits 90

Régime et durée des études

- Temps complet : 4 ans
- Temps partiel : 6 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Champs de recherche

- Théorie littéraire
- Théories psychanalytiques du discours
- Théories de l'écriture au féminin
- Histoire littéraire et sociocritique
- Génétique textuelle et édition critique
- Théories de la création
- Théories des genres littéraires
- Sémiotique littéraire
- Parallittérature
- Littérature québécoise
- Littérature américaine
- Littérature française
- Littérature étrangère
- Études féministes

Méthodes pédagogiques privilégiées

- La formule du séminaire est privilégiée. Les séminaires alternent entre cours magistraux, exposés d'étudiants et travail en groupe.
- Le programme offre aussi des activités appelées «Groupes de recherche», créditées au même titre que les séminaires. Les «Groupes de recherche» fonctionnent à partir d'une formule souple, où les étudiants doivent mener, sous la supervision d'un professeur, une recherche relativement autonome sur des sujets inexplorés. Ils partagent ensuite les fruits de leur recherche lors de rencontres avec la classe.

Perspectives professionnelles

- Les diplômés réussissent, avec un taux très élevé, à trouver un poste dans les universités canadiennes. Plusieurs se retrouvent en enseignement collégial.
- Parmi les autres carrières possibles, mentionnons : journaliste, chercheur, critique, libraire, éditeur, correcteur, traducteur littéraire, directeur littéraire, écrivain, scénariste.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une maîtrise obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou d'un diplôme équivalent, dans la discipline ou le champ d'études couvert par le programme ou dans une discipline connexe : linguistique, histoire, philosophie, sociologie, psychologie, communication, histoire de l'art, etc.
- Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- Les étudiants qui n'ont pas de formation particulière en études littéraires pourront se voir imposer une formation complémentaire pouvant aller jusqu'à six cours (18 crédits).
- Certaines candidatures exceptionnelles, qui ne correspondent pas à un profil académique habituel, pourront également être considérées sur la base des expériences pertinentes et des connaissances acquises.

De plus, le candidat devra :

- présenter l'esquisse d'un projet de recherche comportant des indications sur le sujet, la problématique et la démarche envisagés, ainsi qu'une brève bibliographie (5 à 6 pages au total); le candidat intéressé par la concentration en études féministes doit signaler son intérêt dans l'esquisse de son projet de recherche.
- avoir obtenu l'accord d'un directeur de recherche;
- posséder une excellente connaissance du français et une maîtrise suffisante de l'anglais et une connaissance adéquate de toute autre langue indispensable à la réalisation de ses objectifs de recherche.

Méthodes et critères de sélection

- Le dossier devra comprendre le formulaire de demande d'admission de l'Université du Québec à Montréal, le dossier académique du candidat (baccalauréat et maîtrise), trois lettres de recommandation (dont au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience reconnue), ainsi qu'une esquisse du projet de recherche.

Critères d'évaluation des dossiers :

- qualité et pertinence de la formation académique;
- expérience et potentiel de recherche;
- pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;
- faisabilité du projet à l'intérieur des limites de temps prévues selon le régime d'études.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Ce programme de recherche comporte 90 crédits, dont 18 crédits sont rattachés à la scolarité et 72 crédits à la thèse.

Scolarité

Deux activités parmi celles qui sont offertes sous la rubrique suivante (6 crédits) :

LIT901X	Études littéraires contemporaines
LIT903X	Édition critique et génétique littéraire
LIT904X	Histoire littéraire et sociocritique
LIT905X	Textes et psychanalyse
LIT906X	Théorie de l'écriture au féminin
LIT907X	Théorie littéraire

On peut substituer l'une de ces activités par une activité à contenu variable offerte dans le cadre du programme de maîtrise en études littéraires sous l'une ou l'autre des rubriques suivantes (3 crédits) :

LIT833X	Sociocritique et sociologie de la littérature
LIT844X	Littérature populaire et littérature de masse
LIT846X	Théories de la réception et de la lecture
LIT848X	Théories du sujet
LIT849X	Théories de l'écriture au féminin
LIT851X	Approches du travail créateur
LIT930X	Sémiotique et histoire des formes littéraires

Remarque : L'inscription à cette dernière activité reste régie par les exigences spécifiques du programme de doctorat, suivant des modalités dont il sera expressément fait mention dans l'entente d'évaluation.

Deux activités parmi les activités offertes sous le thème suivant (6 crédits) :

LIT902X	Groupe de recherche
LIT9001	Séminaire de thèse
LIT9002	Examen doctoral

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Recherche

Thèse (72 crédits)

La thèse représente l'activité majeure de la formation poursuivie dans le cadre du doctorat. Elle est le fruit d'un travail original de recherche et doit faire la preuve que l'étudiant a acquis son autonomie sur le plan intellectuel. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes constitué par la doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche suivant la recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation.

Concentration de troisième cycle en études féministes

Le doctorat en études littéraires s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) pour offrir à ses étudiants une concentration en études féministes à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant en sus de son diplôme de doctorat.

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur du programme de doctorat en études littéraires;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs en études féministes.

Conditions d'admission complémentaires

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en études littéraires. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante fait partie des conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en études littéraires et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

Cours à suivre

FEM9000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches
---------	--

Le séminaire FEM9000 remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat en études littéraires.

Thèse et Attestation

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- réussir le séminaire FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en études littéraires sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

Doctorat en histoire de l'art (3796)

Téléphone : 514 987-4169

www.histoiredelart.uqam.ca

Le programme de doctorat assure une formation poussée en recherche de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents domaines de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire. Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe, de par sa nature et sa structure, à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement. Le programme comprend également une concentration en études féministes.

Particularités

- Offert conjointement avec l'Université Concordia, l'Université Laval et l'Université de Montréal.
- Soutien financier et bourses disponibles.

Champs de recherche

Histoire de l'architecture en Europe et en Amérique :

- architecture médiévale
- architecture de la Renaissance et du Baroque (XV^e-XVIII^e siècles)
- architecture des XIX^e et XX^e siècles
- architecture ancienne du Québec
- architecture et design

Arts de l'Europe et de l'Amérique :

- art médiéval
- art de la Renaissance
- art moderne (XVI^e- XVIII^e siècles)
- art du XIX^e siècle
- art du XX^e siècle
- art amérindien
- art ancien du Québec
- études féministes

Ouverture du programme à l'international

- Possibilité de cotutelle avec une université étrangère.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Groupes de recherche

Perspectives professionnelles

- Professeur à l'université ou au collégial
- Chercheur
- Conservateur de musée
- Guide interprète

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art ou d'un diplôme jugé équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.
- Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire de l'art doit pouvoir justifier d'une connaissance équivalente à une maîtrise en histoire de l'art pour être admissible à ce programme.
- Le candidat doit déposer une esquisse de projet de recherche approuvée par un directeur de recherche choisi parmi les professeurs accrédités au département d'histoire de l'art. De plus, il doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

Méthodes et critères de sélection

- grade universitaire antérieur de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe);
- excellence du dossier académique;
- connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais;
- trois lettres de recommandation;
- expérience et publications qui seront jointes;
- qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel;
- le cas échéant, dossier de demande de bourse.

Grade

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

Crédits 90

Régime et durée des études

- Temps complet : 4 ans
- Temps partiel : 6 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Bloc A - Séminaires obligatoires (6 crédits) :

HAR9201 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I
HAR9202 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II (HAR9201)

Bloc B - Cours à option (6 crédits) :

Deux séminaires choisis parmi ceux du Bloc B (dont un séminaire peut être choisi parmi la banque de séminaires des 2^e et 3^e cycles avec l'accord du directeur de recherche).

HAR911X Périodes et territoires
HAR912X Questions thématiques
HAR913X Genres, disciplines, styles artistiques
HAR914X Études formelles et sémantiques
HAR915X Problématisation du contexte artistique
HAR916X Écrits sur l'art

Bloc C - Activités obligatoires (18 crédits) (2^e année) :

HAR9107 Forum doctoral
HAR9108 Examen de synthèse (9 cr.)
HAR9200 Atelier de recherche (6 cr.)

Bloc D - Recherche et rédaction de thèse (60 crédits) :

HAR9300 Recherche et rédaction de thèse (60 cr.)

Remarque : L'étudiant vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Doctorat en histoire de l'art avec concentration de troisième cycle en études féministes (F016)

Le doctorat en histoire de l'art s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat.

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- Offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de doctorat participants;
- Favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- Stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- Soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheuses, chercheurs en études féministes.

Conditions d'admission complémentaires :

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en histoire de l'art. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constituent les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en histoire de l'art et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Note : Ce séminaire remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat.

Thèse et Attestation :

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- Réussir le Séminaire FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;
- Rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- Compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en histoire de l'art, sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

Remarque : L'étudiante, l'étudiant inscrit à la concentration de troisième cycle en études féministes demeure rattaché au programme de doctorat en histoire de l'art et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

Doctorat en muséologie, médiation, patrimoine (3120-3122)

Téléphone : 514 987-8506

www.museologie.uqam.ca

Le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine a pour objectif principal de former des chercheurs qui seront en mesure de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine, de concevoir et d'utiliser les outils conceptuels et méthodologiques, et de développer et de mettre en œuvre les stratégies adéquates pour aborder et résoudre les problèmes complexes auxquels ils seront confrontés dans le milieu muséal et patrimonial.

Le haut niveau de cette formation, la variété des habiletés développées, l'étendue de leurs connaissances acquises ainsi que leur flexibilité qualifieront les diplômés du programme pour occuper des fonctions polyvalentes nationales ou internationales dans les secteurs publics (universités, centres de recherches, administrations publiques, agences et conseils, fonds, ministères, musées, etc.) et privés (instituts autonomes, entreprises, musées, etc.).

Particularités

- Regroupe des professeurs de différents départements : histoire de l'art, éducation, communication, histoire, études urbaines, études et pratique des arts, design.
- Le programme offre deux profils : le profil international est offert conjointement avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) où l'étudiant est accueilli pendant ses études; le profil régulier où l'étudiant effectue toutes les activités du programme à l'UQAM.
- Les jeunes chercheurs sont intégrés dans des équipes de recherche à l'UQAM (ex. : CÉLAT, CIRST, Institut du patrimoine, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, Espace recherche Muséologies et Sociétés), et en France (Laboratoire Culture et Communication à l'UAPV).

Ouverture du programme à l'international

- Le programme offre un profil international.
- Les étudiants inscrits au profil international suivent des cours au Québec et en France à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse et à l'École du Louvre.
- L'UQAM a signé des ententes de partenariats avec l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse et dans une institution partenaire

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Le programme propose des séminaires thématiques ainsi que des séminaires internationaux, dont un séminaire annuel à l'École du Louvre.
- Certains séminaires sont offerts sur une courte période de manière à profiter du séjour d'un professeur étranger ou d'un séminaire qui se déroule sur le terrain au Québec ou à l'étranger.
- L'UQAM accueille régulièrement des conférenciers internationaux.
- L'UQAM organise régulièrement des colloques consacrés à la muséologie et au patrimoine.

Champs de recherche

Axes d'enseignement et de recherche :

- Muséologie
- Médiation
- Patrimoine

Champs de recherche :

- Arts et muséologie
- Culture et éducation
- Éducation muséale
- Évaluation muséale
- Histoire des musées
- Institution et événement culturel
- Musée et archivistique
- Musées, muséologie, muséographie
- Muséologie de l'art
- Muséologie des sciences humaines (ethnologie, anthropologie)
- Muséologie scientifique
- Patrimoine et architecture
- Patrimoine et patrimonialisation
- Patrimoine et urbanisme
- Textualité et exposition
- Théories de l'exposition

Perspectives professionnelles

- Professeur d'université
- Chercheur

Grade

Pour le profil international, l'étudiant obtient deux diplômes émis par chacune des deux universités avec mention de l'autre.

- Pour le Québec : Philosophiæ Doctor, Ph.D.
- Pour la France : Doctorat de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, spécialité sciences de l'information et de la communication (Muséologie, Médiation, Patrimoine).

Pour le profil régulier, l'étudiant obtient le diplôme de Philosophiæ Doctor, Ph.D.

Crédits 90

Régime et durée des études

- Temps plein : 15 trimestres (5 ans maximum). La scolarité s'échelonne sur 2 ans au maximum, incluant la réussite de l'examen doctoral, et 3 ans sont accordés pour la rédaction et la soutenance de la thèse.
- Temps partiel : 21 trimestres (7 ans maximum)

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Pour le profil international, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement des deux universités. Pour le profil régulier, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement à l'UQAM.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pour le profil international, le candidat dépose sa demande d'admission à l'université de son choix en respectant les exigences mentionnées aux points 1a) ou 1b) et aux points 2 à 6.
- Pour le profil régulier, le candidat dépose sa demande d'admission à l'UQAM en respectant les exigences mentionnées aux points 1a) et 2 à 6.

- 1a) À l'UQAM : Avoir obtenu une maîtrise en muséologie du programme conjoint UQAM/U de M avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou avoir obtenu une maîtrise de recherche en histoire de l'art, en communication, en éducation ou dans une discipline pertinente, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent pour les étudiants en provenance d'une autre université ou l'équivalent.
- 1b) À l'UAPV : Avoir obtenu la mention Bien au programme de DEA Muséologie et Médiation culturelle : publics, technologies, institutions de l'UAPV, ou la mention Bien à un autre DEA français dans une discipline pertinente ou l'équivalent.
- 2) Présenter une esquisse de projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles;
- 3) Présenter trois lettres de recommandation de répondants;
- 4) Pour le profil régulier, avoir obtenu l'engagement d'un directeur de l'UQAM; pour le profil international, avoir obtenu l'engagement de deux directeurs conjoints, l'un de l'UQAM et l'autre de l'UAPV;
- 5) Démontrer une très bonne maîtrise de la langue française pour les étudiants étrangers;
- 6) Posséder une connaissance suffisante de l'anglais et de toute autre langue propre aux sources primaires de la thèse.

Méthodes et critères de sélection

- Selon le profil demandé, le comité de programme local ou international vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires, notamment méthodologiques, et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études doctorales. Cette vérification s'effectuera notamment par :
 - l'examen du dossier académique;
 - l'examen des lettres de recommandation de répondants (3) accompagnant le dossier de demande d'admission;
 - l'examen de l'exposé d'intention (l'esquisse du projet de recherche) présenté avec la demande d'admission;
 - la prise en compte des éventuelles expériences de recherche et/ou de travail cumulées par le candidat.
- Après examen du dossier, le comité pourra exiger du candidat, comme condition d'admission, que celui-ci suive un ou des cours d'appoint (en sus de la scolarité du programme).
- Pour le profil international, il est attendu des candidats qu'ils aient choisi deux directeurs conjoints (l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV) à défaut de quoi le comité de programme interuniversitaire les nommera.

LISTE DES ACTIVITÉS

La liste des cours à suivre est la même pour les deux profils du programme.

Profil international (3120) : L'étudiant doit obligatoirement effectuer un séjour d'au moins un trimestre dans l'université partenaire (UQAM ou UAPV, selon le cas). Voir ci-après les frais à déboursier et l'aide financière disponible. Les cours obligatoires sont offerts dans les deux universités, alors que les séminaires thématiques seront dispensés dans l'une ou l'autre des universités. Certains de ces séminaires thématiques pourront être offerts en formation à distance.

Profil régulier (3122) : L'étudiant effectue toutes les activités du programme à l'UQAM.

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les activités du programme se répartissent en une scolarité formée de trois blocs :

1) Un premier bloc de douze crédits (12) répartis comme suit :

Les deux cours suivants :

MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie

MSL9002 Les fondements de la muséologie

Deux séminaires thématiques au choix (6 crédits) parmi les suivants :

Ces séminaires prennent en compte des contenus variés reliés aux disciplines qui alimentent la muséologie (histoire, anthropologie, histoire de l'art, sciences et technologie, féminisation du domaine muséal). Ces séminaires sont offerts à raison d'un par année dans chaque université.

Domaine 1 : Réception

MSL9003 Visiteurs et publics

MSL9004 Pratiques culturelles

Domaine 2 : Objets, Patrimoine

MSL9005 Objets, expositions et médias

MSL9006 La patrimonialisation

Domaine 3 : Production culturelle

MSL9007 L'offre culturelle et les marchés

MSL9008 Culture et communication interculturelle

MSL9009 Approches comparatives des politiques et institutions culturelles

Un étudiant peut être autorisé, avec l'accord de ses deux directeurs, à substituer l'un de ces séminaires pour un cours de cycles supérieurs de son choix relié à son sujet de thèse.

2) Un second bloc de 12 crédits répartis comme suit :

MSL9010 Séminaire multidisciplinaire (6 cr.)

MSL9200 Examen doctoral (6 cr.) (MSL9001; MSL9002)

3) Un troisième bloc de 66 crédits répartis comme suit :

MSL9300 Projet de thèse (6 cr.) (MSL9200)

Thèse et soutenance (60 crédits) :

L'objectif de cette activité est de rédiger un exposé écrit des travaux de recherche effectués et démontrer par ses travaux une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le domaine retenu.

La thèse doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans le domaine de spécialité de l'étudiant et démontrer son aptitude à poursuivre des recherches autonomes. La thèse fait état d'une recherche systématique et originale dans le champ de la muséologie, du patrimoine et de la médiation.

Lorsqu'il est inscrit en rédaction de thèse, le candidat doit assister au séminaire multidisciplinaire et présenter une conférence par année académique donnant lieu à l'exposé de l'état d'avancement de ses travaux. Ainsi, ce séminaire permet à chacun des étudiants de briser l'isolement de la rédaction tout en lui permettant de contribuer activement à la vie intellectuelle de l'ensemble des doctorants.

Pour le profil international, la direction de thèse est assurée par deux directeurs conjoints de thèse choisis dans les deux universités participantes, l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV. Ces directeurs doivent être habilités chacun par son instance décisionnelle (École doctorale pour l'UAPV, le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine pour l'UQAM). Pour le profil régulier, la direction de thèse est assurée par le directeur de thèse de l'UQAM.

Au profil international, la thèse donnera lieu à une soutenance publique unique reconnue par les deux établissements; elle sera soutenue dans les locaux de l'établissement d'attache du candidat. Au profil régulier, la thèse donnera lieu à une soutenance publique à l'UQAM.

Pour le profil international, l'évaluation de la thèse du candidat se fera par un jury composé à parité par des enseignants habilités des deux établissements et au moins d'un membre provenant d'un établissement tiers. Il comprendra au moins cinq personnes dont feront partie ex officio les directeurs de la thèse et, au moins un évaluateur externe aux départements impliqués dans le programme de doctorat. Le jury est nommé conjointement dans le respect des règlements des deux établissements. Pour le profil régulier, l'évaluation de la thèse est faite par un jury composé de quatre personnes dont au moins une et au plus deux sont choisies à l'extérieur de l'Université.

La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modifications majeures ou rejetée. Le rejet entraîne l'exclusion du programme.

Doctorat en sémiologie (3692)

Téléphone : 514 987-3000, poste 7946

www.doctorat-semiologie.uqam.ca

Le programme de doctorat en sémiologie a pour objectif de favoriser la recherche pluridisciplinaire sur le signe et de former des spécialistes qui contribueront à l'essor de tels travaux. Étude des réseaux de systèmes de signes et de leur signification, la sémiologie permet une recherche théorique sur la nature, le fonctionnement, les règles d'usage et l'évolution des systèmes de signes considérés globalement, et/ou une recherche appliquée où les perspectives théoriques et méthodologiques servent à cerner une pratique sémiotique spécifique ou un objet sémiotique particulier, par exemple, la sémiotique littéraire, la sémiologie des discours, la communication, la sémiologie des arts visuels ou de la musique, la publicité, le design, le cinéma. En misant sur les connaissances acquises par les candidats dans une discipline donnée (au premier ou au deuxième cycle), le programme entend permettre à l'étudiant d'acquérir une formation de recherche en sémiologie et de poursuivre une recherche dans le domaine de son choix.

C'est dans cet esprit que le programme met à contribution des chercheurs de divers domaines, notamment la littérature, la philosophie, les communications, l'histoire de l'art, le design, etc. Dans une perspective de formation de chercheurs, le programme prévoit diverses activités qui permettront à l'étudiant de s'intégrer à des équipes de recherche et d'améliorer ses aptitudes à la diffusion de ses propres travaux.

Particularités

- Seul programme de doctorat en sémiologie dans la francophonie et le seul en Amérique du Nord.
- Accueil des étudiants d'un grand nombre de pays qui désirent acquérir une formation en sémiotique rigoureuse et diversifiée et obtenir un diplôme qui jouit d'une solide réputation.
- Programme interdisciplinaire.
- Reçoit chaque année des conférenciers et des chercheurs invités.
- Comporte 120 crédits et sa durée est de 6 ans pour un étudiant à temps plein inscrit sur la base d'un baccalauréat et de 4 ans pour un étudiant à temps plein inscrit sur la base d'une maîtrise.
- Les groupes de recherche crédités permettent aux étudiants de s'initier activement à la recherche en équipe.

Ce programme est offert conjointement par le département d'études littéraires avec la participation des départements de philosophie, d'histoire de l'art et de la faculté de communication.

Grade

Philosophiæ doctor, Ph.D.

Crédits 120

Régime et durée des études

- Temps complet : 6 ans
- Temps partiel : 8 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour, parfois de soir.
L'horaire des activités de recherche est variable.

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Champs de recherche

- Sémiotique générale
- Rhétorique
- Pragmatique
- Sémiotique littéraire
- Sémiotique des arts visuels
- Sémiotique de l'espace
- Sémiotique de la culture
- Sémiotique des communications
- Sémiotique et sciences cognitives
- Sémiotique du cinéma
- Théories de l'écriture
- Théories de la lecture
- Théories de l'énonciation
- Théories féministes
- Théories psychanalytiques
- Philosophie du langage
- Esthétique et poétique
- Représentation théâtrale
- Sciences et discours

Stage

- Le programme offre de nombreuses activités de recherche créditées qui se déroulent dans un groupe de recherche, un centre ou un institut.

CONDITIONS D'ADMISSION

- La personne doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

- être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent.

La personne détenant une maîtrise ou ayant cumulé en tout ou en partie une scolarité de niveau maîtrise pourra être exemptée de certaines activités prévues au cycle de formation du doctorat en sémiologie, si elle peut faire la preuve d'activités antérieures pertinentes dans sa scolarité de maîtrise. Elle devra se soumettre à une entrevue qui aura pour but d'évaluer précisément ses acquis antérieurs dans le domaine de la sémiologie et de déterminer les activités à réaliser dans le cadre du cycle de formation.

Les personnes titulaires d'un baccalauréat devront joindre copie de deux travaux pertinents réalisés au premier cycle, ainsi qu'une lettre d'intention précisant le champ d'intérêt et les raisons ayant motivé la demande d'admission au programme de doctorat en sémiologie.

Les personnes titulaires d'une maîtrise devront présenter à l'admission un sujet de recherche sous forme d'un texte d'environ 2 000 mots faisant état du domaine et des orientations de recherche qu'elles comptent privilégier. Toutes les personnes admises devront de plus faire preuve, outre de la connaissance du français, d'une compétence minimale de lecture en anglais. Enfin, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est jugée nécessaire au sujet de recherche choisi.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation;
- Étude des travaux de 1^{er} cycle présentés à l'appui de la demande d'admission, du sujet de recherche déposé, la bibliographie pertinente incluse, et de sa conformité avec les orientations du programme;
- Évaluation de la lettre d'intention;
- Si besoin est, entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation ou la direction du programme.

Ouverture du programme à l'international

- Le programme est en lien avec le Dottorato di Ricerca in Semiotica de l'Université de Bologne, de même qu'avec l'Université Fédérale de l'État de Bahia (Brésil). Il est lié au Peirce Edition Project d'Indiana University-Purdue University Indianapolis.
- Plusieurs cotutelles sont également en cours avec des universités françaises.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Groupes de recherche
- Cours magistraux
- Examen de synthèse et doctoral

Perspectives professionnelles

La majorité des 80 diplômés travaillent dans des universités québécoises et canadiennes.

Emplois possibles :

- Professeur d'université ou de cégep
- Chercheur
- Agent de recherche
- Professionnel/cadre dans la fonction publique
- Complémentarité avec d'autres formations/professions (publicité, sciences cognitives, journalisme, etc.)
- Critique culturel

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A) Cycle de formation (30 crédits) :

Les cinq cours suivants (21 crédits) :

SEM7100	Méthodologie de la recherche
SEM8110	Concepts fondamentaux en sémiologie
SEM8240	Histoire de la sémiologie
SEM8500	Stage de recherche (6 cr.)
SEM8900	Examen de synthèse (6 cr.)

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

SEM8750	Pratiques sémiotiques I
SEM8751	Pratiques sémiotiques II
SEM8850	Signes, imaginaire et culture I
SEM8851	Signes, imaginaire et culture II

Deux cours choisis parmi les quatre cours précédents ou, avec l'accord de la direction du programme, dans les programmes de maîtrise des départements participants ou, exceptionnellement, dans un autre programme de maîtrise (6 crédits).

B) Cycle de recherche (90 crédits) :

Les deux activités suivantes (9 crédits) :

SEM9200	Théories sémiotiques
SEM921X	Groupe de recherche (6 cr.)

L'activité suivante (3 crédits) :

SEM9250	Lectures dirigées
---------	-------------------

(ou un séminaire choisi dans la liste des séminaires du programme ou, avec l'accord de la direction, dans un autre programme de doctorat pertinent).

Une activité parmi les suivantes (3 crédits) :

SEM9300	Séminaire de recherche en sémiologie
SEM9301	Séminaire de recherche en sémiologie
SEM9310	Stage d'enseignement
SEM9320	Activité de recherche

Les activités de recherche suivantes, liées à la thèse (75 crédits) :

SEM9950	Examen doctoral (6 cr.)
---------	-------------------------

Thèse (69 crédits)

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Passerelles interprogrammes :

Exceptionnellement, les étudiants ayant complété le cycle de formation en sémiologie et ne pouvant pas compléter leurs études doctorales pourraient obtenir un diplôme de maîtrise en communication, en études des arts, en études littéraires ou en philosophie, dans la mesure où ils pourront satisfaire à un certain nombre de conditions imposées par le programme d'accueil visé, dont la rédaction d'un mémoire.

Maîtrise en arts visuels et médiatiques (3574-3575)

Téléphone : 514 987-8289

eavm.uqam.ca

Le programme de maîtrise en arts visuels et médiatiques vise à former l'étudiant à la recherche-crédation et à favoriser le développement de sa pratique et d'une réflexion critique en tenant compte des problématiques et des enjeux actuels en art et en éducation artistique. Deux concentrations sont offertes : l'une en création, axée sur la recherche et les pratiques en arts visuels et médiatiques, l'autre en éducation, sur les problématiques issues de recherches et de pratiques en éducation artistique. Ces deux concentrations sont liées par des séminaires communs favorisant une interaction entre les champs de l'art et de l'éducation artistique. Le cadre multidisciplinaire du programme permet des échanges entre diverses pratiques artistiques ou éducatives et divers questionnements théoriques.

Particularités

- Le cursus transdisciplinaire intègre de manière organique la recherche et la création de même que la pratique et la théorie.
- La concentration éducation comporte deux cours impliquant la création.
- Les cours de la concentration éducation se donnent le soir afin de concilier travail et études.
- Plusieurs activités mettant en relation les études avec le milieu artistique et la communauté : expositions des travaux des étudiants au CDEx un centre de diffusion dédié ayant pignon sur rue en plein centre-ville; forum et colloques annuels présentant publiquement les recherches et créations des étudiants; revue Item une publication électronique diffusant les essais et réflexions des étudiants; experts externes invités aux critiques des travaux de création; possibilité de suivre un atelier avec un artiste en résidence provenant de l'étranger; programme de conférences données par des intervenants culturels internationaux.
- Intégration des étudiants à des unités de recherche-crédation de pointe.
- Possibilité d'obtenir une charge de cours au certificat en arts plastiques.

Soutien financier et bourses disponibles

- Bourses de recrutement : Bourses FARE (8 500 \$), Bourse de l'École des arts visuels et médiatiques (1 000 \$ à 1 500 \$), Bourse Pierre-Ayot du Fonds C.R.E.A.V (1 000 \$ à 1 500 \$)
- Bourses d'excellence : Bourses FARE (jusqu'à 8 500 \$), Bourse Jean-Marc-Eustache en arts visuels et médiatiques (2 500 \$), Bourse Claude-Courchesne (2 500 \$), les étudiants sont aussi éligibles à d'autres bourses de la Fondation de l'UQAM.
- Bourse de fin d'études : Les étudiants en création sont éligibles à la prestigieuse bourse de la Fondation Claudine et Stephen Bronfman d'une valeur de 55 000 \$.

Champs de recherche

- Arts visuels et médiatiques : art d'impression, art et ordinateur, arts textiles, installation interactive, multimédias, peinture, photographie, sculpture, vidéo.
- Art public, art et identité, art et féminisme, art et culture, modes et codes de représentation en arts visuels, esthétique des arts médiatiques.
- Pédagogie des arts visuels et médiatiques, modèles et méthodes d'intervention éducative, développement des modes de représentation, histoire et fondements de l'enseignement des arts.

Ouverture du programme à l'international

- Ententes bilatérales en France : École nationale supérieure des arts décoratifs (Paris), École nationale supérieure des Beaux-arts (Paris), Fresnoy Studio national d'art contemporain (Lille).

Stage

- Possibilité d'effectuer des stages optionnels, d'une durée d'un trimestre (150 heures).
- Plusieurs types de stages sont offerts : création, diffusion et recherche en éducation ou création.
- L'étudiant doit trouver lui-même son stage, qui peut être réalisé au moment opportun selon son cheminement.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Ateliers de création
- Séminaires de recherche
- Projets individuels

Perspectives professionnelles

- Les diplômés sont artistes, enseignants, travailleurs culturels.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent soit en arts visuels, soit en enseignement des arts visuels, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.
- Le candidat à la concentration création doit démontrer par ses œuvres une compétence dans le champ de production artistique.
- Le candidat à la concentration éducation doit témoigner d'une créativité soutenue dans le champ de l'enseignement des arts visuels ou manifester un intérêt spécifique pour toutes questions relatives à la recherche en enseignement des arts.

Ce programme comporte deux concentrations :

- concentration création (code 3574)
- concentration éducation (code 3575).

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans (6 trimestres, à raison de trois trimestres par année)
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

- Concentration création : cours offerts de jour et de soir
- Concentration éducation : cours offerts de soir

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté :

- concentration création : 25
- concentration éducation : 13

La capacité d'accueil du programme respectera la capacité d'encadrement du département.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation par ordre d'importance :

- de la qualité des œuvres et de l'intention de recherche présentées;
- de la pertinence de l'expérience du candidat en fonction de l'intention de recherche présentée et de la concentration choisie;
- des possibilités d'un professeur de l'É.A.V.M. d'encadrer l'intention de recherche et la pratique du candidat;
- des rapports de trois répondants (voir formulaire d'admission);
- de la qualité de lecture des documents visuels présentés.

Documents requis

- Formulaire d'admission aux cycles supérieurs (déposé au Service de l'admission).
- Tous les autres documents doivent être déposés au bureau de la maîtrise en arts visuels et médiatiques (local J-R940 du pavillon Judith-Jasmin) :

À la concentration création :

- un curriculum vitæ décrivant l'expérience pertinente en arts visuels et les réalisations artistiques du candidat;
- vingt images fixes sur support conventionnel (diapositives 35mm, impressions sur papier) ou sous forme numérique (fichiers JPEG, dimension maximale du fichier compressé de 1 Mo, compatible PC). Les diapositives, les images imprimées ou les fichiers doivent être numérotés de 01 à 20 (ex. : 01.JPEG, 02.JPEG, ..., 20.JPEG)
- ou un document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC) ou en format numérique (DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un lecteur DVD domestique. Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque ou la cassette. Les présentations PowerPoint, Flash, Quicktime, HTML ou autres ne sont pas acceptées.
- liste descriptive dactylographiée, numérotée et imprimée (titre de l'œuvre, année de réalisation, médium, durée/dimension et mention des collaborateurs si nécessaire);
- une intention de recherche n'excédant pas une page;
- un texte de démarche, situant le travail déjà réalisé, maximum deux pages.

Le candidat pourrait être convoqué en entrevue.

À la concentration éducation :

- un curriculum vitæ décrivant l'expérience pertinente en éducation artistique (arts visuels) et les réalisations artistiques du candidat;
- une intention de recherche n'excédant pas une page;
- un texte situant l'expérience en pédagogie artistique, maximum deux pages;
- documents visuels témoignant d'une expérience pédagogique et artistique : vingt images fixes sur support conventionnel (diapositives 35mm, impressions sur papier) ou sous forme numérique (fichiers JPEG, dimension maximale du fichier compressé de 1 Mo, compatible PC). Les diapositives, les images imprimées ou les fichiers doivent être numérotés de 01 à 20 (ex. : 01.JPEG, 02.JPEG, ..., 20.JPEG)
- ou un document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC) ou en format numérique (DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un lecteur DVD domestique. Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque ou la cassette. Les présentations PowerPoint, Flash, Quicktime, HTML ou autres ne sont pas acceptées.
- liste descriptive dactylographiée, numérotée et imprimée (titre de l'œuvre, année de réalisation, médium, durée/dimension et mention des collaborateurs si nécessaire).

Le candidat pourrait être convoqué en entrevue.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Concentration création (3574)

Bloc scolarité : 21 crédits

Douze crédits de formation pratique-théorique :

Les deux activités suivantes (6 crédits) :

- AVM8101 Séminaire de création : rapports de la pratique à la théorie
- AVM8111 Atelier de création I

Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

- AVM8112 Atelier de création II
 - AVM8115 Atelier projet de création
- ou le cours
- AVM8120 Stage de création

Cette activité peut remplacer « Atelier de création II » ou « Atelier projet de création » (avec l'approbation du sous-comité du programme).

Neuf crédits de formation théorique :

L'activité suivante (3 crédits) :

- AVM8010 Méthodologie de la recherche

Deux séminaires thématiques parmi les suivants (6 crédits) :

- AVM802X Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art
- AVM803X Art, subjectivité et identité

- AVM804X Art, médias, technologie et culture
- AVM805X Espace social et politique de l'art
- AVM806X Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels

Bloc recherche : 24 crédits

Une activité parmi les suivantes (3 crédits) :

- AVM8301 Forum recherche-crétion
- AVM8220 Stage de recherche ou de diffusion

Les deux activités suivantes (6 crédits) :

- AVM8221 Travaux dirigés I
- AVM8222 Travaux dirigés II (AVM8221)

Mémoire-crétion (15 crédits) :

Présentation publique de l'œuvre ou de l'intervention artistique, communication orale et texte d'accompagnement (quinze crédits).

La présentation publique de l'œuvre ou de l'intervention artistique réalisée ou menée dans le « bloc recherche » doit être accompagnée d'un texte complété d'une communication orale.

Le texte d'accompagnement doit être déposé un mois avant la présentation publique de l'œuvre ou de l'intervention artistique. Il permet à l'étudiant de mettre en contexte son œuvre ou son intervention artistique par rapport aux pratiques et problématiques actuelles en arts visuels, à sa démarche, à ses intentions de recherche et au questionnement soulevé par son travail.

La communication orale tient compte de l'œuvre ou de l'intervention artistique présentée dans sa forme finale et mise en contexte dans son lieu de présentation. L'étudiant rend compte d'une réflexion théorique sur sa pratique artistique. En guise de conclusion, il dégage les enjeux de son travail et les nouvelles pistes à explorer tant du point de vue de la pratique que de la réflexion qu'il suscite.

Concentration éducation (3575)

Bloc scolarité : 21 crédits

Trois crédits de formation théorique en art parmi les activités suivantes :

- AVM802X Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art
- AVM803X Art, subjectivité et identité
- AVM804X Art, médias, technologie et culture
- AVM805X Espace social et politique de l'art

Douze crédits de formation théorique en éducation parmi les activités suivantes :

Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

- AVM8010 Méthodologie de la recherche
- AVM8410 Séminaire de lecture
- MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

- AVM7502 Forum d'interventions éducatives
- AVM806X Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels
- AVM8501 Enseignement des arts et modèles d'intervention

Une activité à la maîtrise en éducation ou en muséologie (3 crédits)
(sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Liste des cours au choix :

Maîtrise en éducation :

- ASS7504 Développement affectif et intervention pédagogique
- DDD7210 Modèles d'enseignement
- DDD7623 Rôle et fonction de l'image en pédagogie
- DDD7632 Éducation aux médias
- FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation
- MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

Maîtrise en muséologie :

- MSL6507 Le musée et l'éducation des adultes
- MSL6520 Les programmes scolaires et les musées

Six crédits de formation pratique théorique parmi les activités suivantes :

- AVM8601 Séminaire de création en éducation : rapports théorie/pratique
- AVM8605 Atelier de création en éducation

Bloc recherche : 24 crédits

Trois activités parmi les suivantes (9 crédits) :

- AVM8610 Stage de recherche en éducation
- ou
- AVM8611 Travail de recherche en éducation I
- et
- AVM8612 Travail de recherche en éducation II (AVM8611 ou AVM8610)
 - AVM8630 Projet de recherche

Mémoire (Rédaction de mémoire) (15 crédits)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre voire d'une année à l'autre.

Maîtrise en danse (3723)

Téléphone : 514 987-8570

La maîtrise en danse forme des professionnels aptes à renouveler leur pratique et à assurer un rôle de leadership dans le développement de la danse au Québec. Ce programme vise à favoriser : l'approfondissement des connaissances fondamentales en danse et dans les champs disciplinaires reliés aux pratiques de la danse; l'acquisition d'outils spécifiques de création, d'analyse et de recherche en danse; la capacité d'analyse et l'esprit critique; la capacité de dégager des implications pratiques à partir de la théorie.

Particularités

- Seul programme francophone de 2^e cycle en danse dans une université d'Amérique du Nord.
- Programme établissant un lien étroit entre la théorie et la pratique, contribue à la formation d'un praticien réflexif.
- Choix entre la réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un mémoire de création.
- Importance du champ de l'éducation somatique intégré à la danse.
- Ouverture sur divers sujets de recherche grâce aux profils variés et complémentaires des professeurs.
- Qualité de l'accompagnement individuel des professeurs dans les projets de recherche des étudiants.
- Possibilité de passerelle entre le DESS en éducation somatique et la maîtrise en danse.
- Excellent tremplin pour continuer au doctorat.
- Opportunités de postes d'assistant de recherche.
- Bourses disponibles : Bourse Iro-Valaskakis-Tembeck (500 \$), Bourse Pierre-Lapointe (2 500 \$), Bourse David-Kilburn en création chorégraphique (2 000 \$).

Champs de recherche

- Création et interprétation chorégraphique contemporaine
- Pratique pédagogique en danse
- Histoire et analyse critique de la danse
- Analyse et observation du mouvement dansé

Ouverture du programme à l'international

- Accueil régulier d'étudiants étrangers, notamment de France en échange CRÉPUQ.
- Diffusion des mémoires de création à l'étranger (performances des étudiants).
- Déplacements à l'étranger des étudiants dans le cadre des projets de recherche grâce à des bourses à la mobilité.
- Entente bilatérale avec le Département de danse de l'Université Paris 8 et l'université de Lyon 2.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Explorations pratiques
- Débats
- Présentations orales
- Travaux d'équipe
- Travaux individuels
- Conférences
- Séminaires
- Projets personnels
- Cours magistraux

Perspectives professionnelles

Domaines d'activités :

- Pratiques artistiques professionnelles : création, interprétation, répétiteur
- Enseignement dans le milieu du loisir et le milieu scolaire (notamment collégial)
- Enseignement-recherche au niveau universitaire
- Diffusion artistique (institution de diffusion) et théorique (revues spécialisées)

Professions :

- Chorégraphe
- Interprète
- Répétiteur
- Enseignant de danse
- Enseignant-chercheur
- Danseur
- Médiateur culturel
- Critique de danse

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir

Trimestre(s) d'admission

- Les admissions à temps complet ont lieu à l'automne des années paires seulement (A2012, A2014, etc.).
- Les admissions au programme à temps partiel ont lieu aux trimestres d'automne et d'hiver si l'offre de cours le permet et avec l'autorisation de la direction du programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en danse ou dans un autre champ d'étude relatif au mouvement (théâtre, éducation somatique, activité physique, etc.) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Note : Si le candidat n'est pas titulaire d'un baccalauréat en danse (ou l'équivalent), il doit faire la preuve d'une formation ou d'une expérience du mouvement jugée pertinente.

ou

→ Un candidat sans baccalauréat peut être admis sur la base de l'expérience. Il doit alors démontrer qu'il possède les connaissances requises de même qu'une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente.

→ Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

→ Le candidat doit maîtriser la langue française et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Méthodes et critères de sélection

→ L'évaluation des candidats porte principalement sur le dossier académique et trois lettres de recommandation. Elle tient compte également de l'expérience dans le champ de la concentration choisie et de l'intention de mémoire ou de création soumis.

→ Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée entre autres :

- lorsque le candidat ne détient pas un diplôme de premier cycle en danse;
- lorsqu'il n'est pas certain que le département puisse fournir un encadrement correspondant à l'intention de recherche ou de création du candidat.

Documents requis

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

Pour l'orientation création :

- Un curriculum vitæ décrivant la formation, l'expérience pertinente et les réalisations du candidat (trois pages au plus). Pour l'admission sur la base de l'expérience pertinente ou sur celle des études universitaires dans une autre discipline, un enregistrement vidéo de la réalisation jugée la plus importante.
- Un texte d'au plus deux pages présentant l'intention de création ou d'interprétation du candidat.

Pour l'orientation éducation ou autre champ d'étude :

- Un curriculum vitæ montrant une expérience pertinente en danse;
- Un texte d'au plus deux pages présentant l'intention de recherche du candidat.

Remarque : Ces documents supplémentaires répondent aux exigences particulières d'admission au programme de maîtrise en danse. Il va de soi qu'une demande d'admission doit être dûment remplie et acheminée au Bureau de l'admission du Registrarat de l'UQAM.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits, les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc 1 : Quatre cours obligatoires (12 crédits) :

DAN7000	Fondements esthétiques de la danse
DAN7050	Étude générale des discours sur le corps
DAN7100	Théorie et observation du mouvement
DAN8002	Méthodologie : séminaire d'initiation à la recherche

Bloc 2 : Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

DAN7221	Atelier-créditation
DAN7315	Pratiques réflexives
DAN7400	Perspectives historiques en danse
DAN7450	Analyse et critique de la représentation chorégraphique
DAN750X	Séminaire ou atelier thématique
DAN7631	L'effort et la forme
DAN7632	L'espace
DAN7810	Fondements théoriques de l'éducation somatique
DAN7820	Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
DAN784X	Éducation somatique 1
DAN785X	Éducation somatique 2
DAN8311	Éducation par la danse

ou tout autre cours de deuxième cycle pertinent au projet de l'étudiant (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Bloc 3 : Recherche (24 crédits) :

DAN8005	Séminaire d'intégration (DAN8002)
DAN8015	Mémoire de création (21 cr.)

ou l'activité

DAN8020	Mémoire de recherche (21 cr.)
---------	-------------------------------

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Entraînement pratique : L'étudiant qui désire profiter d'un entraînement technique tout au long de son programme pourra s'inscrire à l'un des cours techniques offerts par le département dans la mesure des places disponibles et selon le niveau technique du candidat. Toutefois, les crédits accumulés dans ces cours ne seront pas comptabilisés dans la scolarité de maîtrise.

Passerelles avec les DESS :

L'étudiant ayant complété un DESS, qui désire poursuivre au niveau de la maîtrise, peut le faire en déposant une demande d'admission ainsi qu'un projet de mémoire et en ajoutant les cours DAN8002 Méthodologie : séminaire d'initiation à la recherche, DAN8005 Séminaire d'intégration et les 21 crédits de mémoire, ceci dans la mesure où il aura complété les cours DAN7000 Fondements esthétiques de la danse et DAN7100 Théorie et observation du mouvement dans le cadre de sa scolarité de DESS. De plus, le sujet du mémoire devra être en lien avec le domaine de spécialisation au DESS.

Par ailleurs, l'étudiant à la maîtrise qui, en cours de route, désire s'orienter vers l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures spécialisées se verra reconnaître les cours de la maîtrise qui alimentent ce programme.

Maîtrise en design de l'environnement (1604-1704)

Téléphone : 514 987-4479

Ce programme offre une formation approfondie dans le domaine du design de l'environnement. Il vise à former des praticiens et des chercheurs capables de relever les nouveaux défis posés par la culture matérielle – conception des objets, des lieux contruits, des espaces intérieurs et extérieurs – à l'heure où s'impose l'urgence de prendre en compte les besoins des communautés et d'intégrer les contraintes du développement durable. Centré sur les enjeux sociétaux et les objets d'études plutôt que sur les disciplines ou les échelles spécifiques du projet, le programme s'articule autour de trois axes structurants :

- La culture durable, ou la pérennité des solutions environnementales, en tant que démarche de développement de projet en design, conciliant les aspects social, économique et écologique de l'activité humaine;
- La proximité, à laquelle sont communément associées des valeurs relatives aux dimensions communautaires et collectives de notre cadre de vie pour lesquelles le design, comme facteur de qualité, constitue un précieux levier;
- La transversalité, basée sur une reconnaissance de la complexité des problématiques préconisant une approche de design intégrée et globale, marquée par l'apport disciplinaire des différentes pratiques et échelles en design, s'appuyant sur le travail au sein d'équipes interdisciplinaires, et favorisant la médiation entre les divers acteurs du projet.

Deux profils sont offerts : le profil Conception (sans mémoire) axé sur la pratique, et le profil Recherche (avec mémoire) centré sur la recherche, la recherche-crédation et la recherche-intervention. Le programme valorise tout particulièrement les liens d'échange et de collaboration entre les deux profils, favorisant une forte intégration entre les domaines de la conception et de la recherche.

Le caractère novateur des connaissances acquises et des habiletés développées – pratique transversale du projet, ouverture multidisciplinaire, expérience du travail d'équipe, apprentissage de la médiation, etc. – permettront aux diplômés de se démarquer et de se positionner avantageusement dans divers secteurs d'activités économiques, sociales, et culturelles liés au design.

Particularités

- Seul programme de 2^e cycle offert dans ce domaine au Québec et en français au Canada.
- Le programme offre deux profils à la fois distincts et inter reliés : le profil Conception et le profil Recherche.
- Le profil Conception du programme favorise le travail sur des projets réels et d'actualité suscitant l'établissement de liens directs avec le site, les usages et les divers acteurs du projet.
- Le profil Conception exige un engagement en continu sur deux ans et à temps complet.
- Le profil Recherche offre une formation fondée sur un parcours plus individualisé qui peut être mené à temps complet ou à temps partiel, et qui exige la production d'un mémoire de recherche, de recherche-crédation ou de recherche-action.
- Possibilité de soutien financier par l'entremise d'emplois d'assistants de recherche auprès des différents laboratoires de recherche et de recherche-crédation des professeurs de l'École de design.

Champs de recherche

Profil Recherche :

- Architecture moderne et patrimoine
- Design et équipements de transport
- Design et événement
- Design et culture numérique
- Histoire et théorie du design de l'environnement
- Design et environnement urbain
- Paysage, infrastructure et territoire

Ouverture du programme à l'international

- Le programme permet aux étudiants qui le désirent de réaliser une activité dirigée orientée vers l'international. Elle peut prendre la forme de stages, d'écoles d'été, ou de cours.

Stage (optionnel)

- Possibilité de réaliser un stage optionnel dont le contenu sera en lien avec le projet final ou le sujet de recherche de l'étudiant.
- Sa durée devra être de 135 heures minimum. Sauf exception, le stage sera réalisé au trimestre d'été de la première année du programme.
- Le programme ne dispose pas d'offres de stage. L'étudiant doit trouver lui-même son stage. Il sera cependant appuyé dans ses démarches par la direction et le corps professoral.
- Le stage peut se dérouler au sein d'organismes publics, parapublics, associatifs ainsi qu'au sein d'agences offrant des services professionnels.
- L'étudiant devra remettre un rapport faisant la synthèse de l'activité, et dont le contenu sera précisé par le superviseur du stage.

Grade

- Maître ès design, M. Des. (profil Conception)
- Maître ès arts, M.A. (profil Recherche)

Crédits 45

Régime et durée des études

- Profil Conception : temps complet seulement, 6 trimestres
- Profil Recherche : temps complet, 6 trimestres; temps partiel, 12 trimestres

Organisation des études

Cours offerts principalement de jour

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Seul le profil Conception est contingenté : 24 étudiants.

La capacité d'accueil du profil Recherche est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement des professeurs.

Méthodes pédagogiques privilégiées

Profil Conception :

- Construit autour d'une série d'activités (ateliers + cours) qui doivent être suivies selon une séquence prédéterminée d'une durée de 2 ans. Son approche pédagogique se découpe entre l'enseignement magistral et la démarche projectuelle.
- Enseignement reposant sur la réalisation de projets en atelier, mené sur une base individuelle ou en équipe sous la supervision d'un ou de plusieurs professeurs. Cet enseignement en atelier comporte également des présentations magistrales et des discussions de groupes. Ce profil est par ailleurs conçu en vue d'établir un équilibre entre les projets de nature collective, le travail d'équipe, et les travaux individuels.
- L'enseignement favorisera le travail sur des projets réels et d'actualité en suscitant l'établissement de liens directs avec le site et les usagers du projet, à travers des sorties sur le terrain, la collaboration avec divers acteurs du projet et la consultation publique.

Profil Recherche :

- Construit autour d'une série d'activités (cours + séminaires) qui peuvent être complétées en un minimum d'une année. La rédaction du mémoire débute en 2^e année. Son approche pédagogique est centrée sur l'enseignement magistral, les séminaires et le tutorat (projet de mémoire).
- Le profil Recherche permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans les divers champs disciplinaires qui forment son projet de mémoire.
- Accent mis sur les activités de recherche individuelles dont la supervision se fera en tutorat sous la direction d'un directeur de recherche.

Perspectives professionnelles

Les catégories d'emplois identifiées sont les suivantes :

- Les agences de services en design : design des objets, design d'intérieur, design architectural, design urbain, etc.
- Les municipalités, les ministères provinciaux et fédéraux, les agences et organismes publics
- Les entreprises manufacturières et de services
- Les institutions culturelles et les organismes de recherche
- Le travail de consultant et le démarrage d'entreprises

CONDITIONS D'ADMISSION

- Profil Conception : Détenir un diplôme de 1^{er} cycle dans un champ de pratique du design (design de l'environnement, design industriel, design d'intérieur, design architectural, design urbain, architecture du paysage, etc.). Certains candidats provenant de disciplines du génie pourraient également être admissibles à ce profil.
- Profil Recherche : Détenir un diplôme de 1^{er} cycle dans un champ de pratique du design (design de l'environnement, design industriel, design d'intérieur, design architectural, design urbain, architecture du paysage, etc.) ou dans un domaine connexe (histoire de l'art, études urbaines, urbanisme, sciences de la Terre).
- Pour les deux profils, les candidats devront avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le dossier des candidats faisant état d'une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les candidats ayant obtenu une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourront être admis après étude de leur dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
- Afin d'être admis au programme, tout candidat devra posséder une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite). Le programme pourra vérifier ce niveau de connaissance par une entrevue. Advenant que ce niveau soit jugé insuffisant, une formation préparatoire en français sera imposée. La compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.
- Un candidat peut aussi être admis sur la base de l'expérience. Il doit alors démontrer qu'il possède les connaissances requises de même qu'une formation et une expérience professionnelles dans le champ du design ou toute autre pratique professionnelle reliée à ce champ. Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances peut se voir imposer une formation préparatoire (propédeutique ou cours d'appoint).

Documents requis pour les demandes d'admission

Pour les deux profils :

- dossier académique
- curriculum vitae (deux pages maximum)
- lettre d'intention (deux pages maximum)
- 2 lettres de recommandation

Document additionnel requis (profil Conception) :

- portfolio (maximum 10 planches sur support-papier format A3)

Documents additionnels requis (profil Recherche) :

- proposition d'un sujet de recherche (deux pages maximum), spécifiant la directrice, le directeur de recherche envisagé

Documents additionnels requis (profil Recherche avec mémoire recherche-créditation) :

- proposition d'un sujet de recherche (deux pages maximum), spécifiant la directrice, le directeur de recherche envisagé
- portfolio (maximum 10 planches sur support-papier format A3).

Mode d'évaluation des dossiers

La sélection des candidats aux deux profils de la maîtrise se fera sur la base de la qualité du dossier académique, du curriculum vitae, de la lettre d'intention ainsi que des lettres de recommandation. Une importance particulière sera toutefois accordée à la qualité des documents suivants :

Profil Conception :

- portfolio (maximum 10 planches sur support papier format A3);

Profil Recherche :

- proposition de sujet de recherche (deux pages maximum);

Profil Recherche (mémoire recherche-créditation) :

- proposition de sujet de recherche (deux pages maximum);
- portfolio (maximum 10 planches sur support-papier format A3).

LISTE DES ACTIVITÉS

Le tronc commun aux deux profils (12 cr.) :

DES8001	Design de l'environnement et culture durable
DES8002	Atelier : Design de l'environnement et proximité (6 cr.)
DES8003	Méthodes en design de l'environnement

Profil Conception (code 1704)

Les activités obligatoires (15 cr.) :

DES8100	Design, écologie et économie
DES8101	Atelier transversal : projet individuel (6 cr.)
DES8102	Atelier interdisciplinaire : projet intégral (6 cr.)

Les activités de spécialisation (6 cr.) (deux cours parmi les trois activités suivantes) :

DES8004 Activité dirigée

Cours au choix I*

Cours au choix II*

Les activités de synthèse (12 cr.) :

DES8110	Atelier de synthèse : avant-projet (6 cr.)
DES8120	Atelier de synthèse : projet final (6 cr.)

Profil Recherche (code 1604)

L'activité obligatoire (3 cr.) :

DES8200 Théories et critique en design de l'environnement

Les activités de spécialisation (6 cr.) (deux cours parmi les trois activités suivantes) :

DES8004 Activité dirigée

Cours au choix I*

Cours au choix II*

Les activités de recherche (24 cr.) :

DES8210 Projet de mémoire

Mémoire de recherche, de recherche-crédation ou d'intervention (21 cr.)

Le mémoire pourra prendre l'une des trois formes suivantes :

- 1) un mémoire de recherche :
un exposé écrit d'environ 100 pages, sur une problématique ou un thème donné, qui démontre la capacité d'analyse critique de l'étudiant et son aptitude à contribuer au développement de la connaissance en design de l'environnement;
- 2) un mémoire de recherche-crédation :
un travail consistant en la conception et la production d'une création accompagnée d'un texte de réflexion. Le volet création du mémoire consiste en l'élaboration et la représentation d'une création nouvelle liée au champ du design de l'environnement. Le texte de réflexion qui l'accompagne – un texte d'environ 50 pages – permet à l'étudiant de mettre en contexte sa création par rapport aux pratiques et problématiques actuelles en design de l'environnement, à sa démarche, à ses intentions de recherche et au questionnement soulevé par son travail. Chacune des composantes du mémoire (création + texte) compte pour 50 % de la note;
- 3) un mémoire d'intervention (ou de recherche-action) :
un travail consistant en la réalisation d'un projet ou d'une pratique rattaché à un espace social, économique, politique, culturel, ou artistique et commentée dans un texte écrit. Les visées d'une recherche-action en design combinent celles de l'étude d'une situation donnée et d'une intervention tournée vers le changement et sa vérification. Le mémoire d'intervention comprend deux types de productions interreliées : 1. un projet de design présenté à l'aide des médiums appropriés (dessins, prototypes, montages numériques, etc.); 2. un texte d'environ 50 pages faisant état du processus propre à l'intervention et du cadre intellectuel de son effectuation. Chacune des composantes du mémoire (projet + texte) compte pour 50 % de la note.

* Liste des cours de spécialisation au choix (6 cr.)

DES7010	Design d'événements : histoire et pratiques
DES7026	Design, événement et imaginaire
DES7102	Théories de la conservation et de l'architecture moderne
DES7103	Stratégies de sauvegarde
DES7520	Composants humains, anthropométrie et activités des utilisateurs
DES7540	Procédés, matériaux et énergie dans les transports
DSR7610	Fondements, théories et pratiques de responsabilité sociale et développement durable
DSR7620	Analyse du cycle de vie des produits et des services : théories et applications
DSR8403	Stratégies d'organisations et responsabilités sociales et environnementales : du local à l'international
ENV7110	Évaluation des impacts environnementaux
ENV7210	Aménagement et environnement
ENV7240	Gestion de l'environnement urbain
ENV7331	Matières résiduelles et sites contaminés
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
EUR8216	Méthodes d'analyse du cadre bâti
EUR8230	Développement local et communautaire en milieu urbain
EUR8232	Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
EUR8462	Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
GE07011	Patrimoine naturel et développement local : études de cas
GE08052	Espaces et rapports sociaux
GE08251	Morphologie urbaine
GE08271	Évaluation environnementale
GE08613	Géomorphologie et aménagement
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR811X	Théories du médium et de la représentation

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Passerelle - Cheminement pour les étudiants diplômés d'un DESS

Les étudiants inscrits dans l'un des trois DESS existants à l'École de design (Design d'événements (3997); Architecture moderne et patrimoine (3031); Design d'équipements de transport (3566)) auront la possibilité de poursuivre leurs études de 2^e cycle dans le programme de Maîtrise en design de l'environnement. Leur insertion à la maîtrise se fera dans le cadre du profil Recherche. Le mémoire de l'étudiant devra être en lien avec les orientations du DESS. Les diplômés des DESS de l'École de design de l'UQAM pourront se voir reconnaître jusqu'à 12 crédits. Pour compléter leur formation dans le programme de maîtrise, ces étudiants devront suivre les activités suivantes :

Tronc commun (9 crédits) :

DES8001	Design de l'environnement et culture durable
DES8002	Atelier : Design de l'environnement et proximité (6 cr.)

Les activités de recherche (24 crédits) :

DES8210 Projet de mémoire

Mémoire de recherche, de recherche-crédation ou d'intervention (21 cr.)

Activités créditées :

Les détenteurs d'un DESS se verront créditer les activités suivantes, dont ils seront dispensés :

DES8003	Méthodes en design de l'environnement
DES8200	Théories et critique en design de l'environnement

Cours au choix I (3 cr.)

Cours au choix II (3 cr.)

Maîtrise en enseignement des arts (1501-1502-1503-1504)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4599

Ce programme forme des professionnels de l'enseignement de l'art au préscolaire/primaire et au secondaire. Il permet aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire en art de compléter leur formation en enseignement dans le cadre des études de 2^e cycle et d'obtenir le brevet d'enseignement du MELS. Ces enseignants possédant un bagage professionnel diversifié (art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse ou musique) sans être légalement qualifiés pour enseigner, pourront développer les compétences professionnelles exigées des enseignants du système scolaire québécois.

Le programme vise à ce que les enseignants-artistes puissent relever les défis propres à leur discipline en usant de créativité pédagogique. Encouragés à affirmer leur identité professionnelle en tant qu'enseignants-artistes, les étudiants apprendront à conjuguer au mieux leurs expériences créatrices et leur pratique de l'enseignement. Le programme favorise l'expression de leur leadership artistique et culturel dans le milieu scolaire et les incite à enrichir leurs pratiques d'enseignement grâce à une vision interdisciplinaire. Le programme privilégie l'engagement de l'étudiant dans une démarche professionnelle réflexive et métacognitive afin de l'outiller à agir dans l'univers complexe de la profession enseignante.

Particularités

- Seul programme au Québec décernant un brevet d'enseignement dans les quatre concentrations suivantes : art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique.
- S'adresse spécifiquement aux enseignants détenteurs d'un baccalauréat disciplinaire en art œuvrant dans le milieu scolaire sans pour autant détenir la formation appropriée en didactique et en psychopédagogie.
- Programme novateur permettant de répondre aux besoins spécifiques de ces derniers, de développer leurs compétences professionnelles et de les outiller pour qu'ils puissent relever les défis éducatifs liés à leur pratique d'enseignement.

Stage

- Nature du stage : Le programme propose trois pratiques supervisées obligatoires. Elles sont échelonnées sur un an, dans le milieu de travail des étudiants. Il n'y a pas de pratique supervisée durant la première année du programme.
- Durée : Les pratiques supervisées 1 et 2 sont de 20 jours ou 100 heures de présence en classe et la pratique supervisée 3 de 60 jours ou 300 heures de présence en classe.
- Rémunération : Elles sont rémunérées puisque les étudiants font leur stage dans leur milieu de travail.
- Lieu de stage : Écoles primaires et secondaires publiques ou privées reconnues par le MELS.
- Rapport de stage et document d'accompagnement : Le programme amène les étudiants dans chacun des stages à être formés à la recherche dans et sur l'action. Ils auront à la fin des deux premières pratiques supervisées, à produire un rapport de stage qui témoigne de leur démarche de résolution de problèmes. Dans la pratique supervisée 3, les étudiants auront à développer un projet pédagogique novateur qui fera l'objet d'une présentation publique et de la rédaction d'un document d'accompagnement.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Les approches pédagogiques (apprentissage par problème, études de cas, analyse d'incidents critiques, pédagogie par projet) tiennent compte de l'expérience d'enseignement.

Perspectives professionnelles

- Enseignant d'art au préscolaire/primaire et secondaire

- concentration art dramatique (1501)
- concentration arts visuels et médiatiques (1502)
- concentration danse (1503)
- concentration musique (1504)

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits

60 (dont 15 crédits nécessaires pour l'obtention du brevet d'enseignement.)

Régime et durée des études

Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement, sur une période de quatre ans. La durée maximale des études est de cinq ans, soit l'équivalent de la période de validité d'une autorisation provisoire d'enseigner.

Organisation des études

Cours offerts de soir et de fin de semaine

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 45 étudiants.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pour être admissible à la maîtrise en enseignement des arts, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique (ou l'équivalent) selon la concentration choisie.
- Exceptionnellement, le candidat qui ne détient pas un baccalauréat disciplinaire peut être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE), à la condition de posséder les connaissances requises équivalentes à un baccalauréat disciplinaire, une formation professionnelle appropriée ainsi qu'une expérience professionnelle (attestations de travail, de formation, de stages, etc.) jugée pertinente d'au moins sept (7) ans.
- Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pour être admis au programme. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), sera étudié par le SCAE et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- Le candidat dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.
- De plus, le candidat doit faire la preuve qu'il a un contrat d'enseignement avec une commission scolaire ou un établissement d'enseignement privé reconnu par le MELS lui permettant de faire une demande d'autorisation provisoire d'enseigner ou qu'il est inscrit sur une liste de remplacement. Le candidat doit également faire la preuve qu'il a acquis, au cours des 5 dernières années, une expérience professionnelle, récente et significative, d'enseignant au niveau préscolaire/primaire ou secondaire dans une commission scolaire ou une école privée reconnue par le MELS, d'une durée de 160 jours ou 600 heures, dont 30 jours durant l'année scolaire en cours au moment de la demande d'admission au programme. La demande d'autorisation provisoire doit obligatoirement être obtenue au cours des douze premiers crédits du programme.
- Au moment de l'admission, le candidat déjà titulaire d'un diplôme québécois de premier cycle universitaire, ou l'équivalent, doit satisfaire aux exigences générales des universités quant aux compétences linguistiques (l'épreuve uniforme du collégial ou exigence de l'établissement universitaire où la formation a été réalisée).

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Méthodes et critères de sélection

- Le candidat doit remplir un formulaire d'admission et fournir son dossier universitaire. Le candidat doit également soumettre un document certifiant le lien d'emploi avec une commission scolaire ou avec un établissement d'enseignement privé reconnu par le MELS et attestant l'expérience professionnelle récente et significative, un curriculum vitae faisant état de ses expériences pertinentes reliées au domaine des arts, une lettre de motivation faisant état de ses objectifs professionnels et de formation, ainsi que trois lettres de recommandation (direction d'école, conseiller pédagogique) faisant état de ses aptitudes pour l'enseignement des arts.
- Le candidat qui ne détient pas un baccalauréat disciplinaire sera convoqué à une audition ou devra présenter un dossier tel que spécifié dans les méthodes et critères de sélection pour chacune des concentrations :

Concentration art dramatique

- Sélection 100 %
 1. Entrevue : 40 %
 2. Questionnaire : 25 %
 3. Improvisation : 35 %

Concentration arts visuels et médiatiques

- Sélection 100 %
 1. Dossier visuel : 75 %
 2. Expérience pertinente : 25 % (pertinence des activités professionnelles en regard des exigences de formation à la maîtrise en enseignement des arts visuels et médiatiques)

Concentration danse

- Audition en 2 points : 100 %
 1. Présentation d'un solo (50 %) : alignement dynamique et coordination, musicalité et aisance, structure de l'enchaînement et interprétation.
 2. Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue (50 %) : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique et qualité de l'interaction avec l'élève participant.

Concentration musique

- Sélection 100 %
 1. Tests relatifs à la formation auditive : 25 %
 - oral : solfège et lecture rythmique
 - écrit : dictée musicale et accords
 2. Test relatif à l'écriture musicale : 25 %
 - réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique
 3. Audition instrumentale : 50 %

Le candidat dont le résultat est inférieur à 70 % se verra refuser l'admission.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits, les cours entre parenthèses sont préalables)

Bloc 1 : Formation interdisciplinaire commune aux quatre concentrations : art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique (15 crédits)

MEA8010	Le domaine des arts dans le Programme de formation de l'école québécoise
MEA8020	Gestion de classe en enseignement des arts
MEA8030	Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels en éducation
MEA8040	Développement professionnel en art : identité et pratiques réflexives
MEA8050	Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers

Concentration art dramatique

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

MEA8500	Didactique de l'art dramatique : fondements théoriques et pratiques pédagogiques
MEA8510	Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique (MEA8500)
MEA8520	Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation (MEA8500; MEA8510)

Deux cours parmi les suivants :

EST2305	Atelier de création théâtrale I
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3310	Lumière et ombre : médiums de création

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

EST8180	Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique
EST8185	Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique (EST8180)
EST8190	Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.) (EST8185)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050	Étude du système scolaire québécois
ou	
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE7221	Cognition, développement et éducation
ou	
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375	Éducation interculturelle
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASS7114	Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
EST2314	Les techniques de jeu réaliste
EST2502	Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
EST2503	Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
FPE7551	Évaluation des apprentissages (DDD7601 : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

Concentration arts visuels et médiatiques

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

MEA8600	Modes de pratique en appréciation esthétique
MEA8610	Didactique des arts plastiques I : fondements et pratiques
MEA8620	Didactique des arts plastiques II : expérimentation et analyse
MEA8630	Problématiques spécifiques et synthèse des apprentissages
AVM8605	Atelier de création en éducation

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

AVM8180	Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique
AVM8185	Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique (AVM8180)
AVM8190	Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.) (AVM8185)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050	Étude du système scolaire québécois
ou	
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE7221	Cognition, développement et éducation

ou

PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375 Éducation interculturelle

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

AVM1305 Arts médiatiques : l'image fixe

AVM1310 Arts médiatiques : l'image en mouvement

FPE7551 Évaluation des apprentissages (DDD7601 : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

Concentration danse

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

DAN8311 Éducation par la danse

DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

DAN4312 Didactique de la danse au secondaire

DAN7100 Théorie et observation du mouvement

ou

DAN7631 L'effort et la forme

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique

ou

DAN7830 Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

DAN8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

DAN8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement l'angle de la transposition didactique (DAN8180)

DAN8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.) (DAN8185)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050 Étude du système scolaire québécois

ou

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

FPE7221 Cognition, développement et éducation

ou

PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375 Éducation interculturelle

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

DAN3055 L'enseignement de la classe technique

DAN7000 Fondements esthétiques de la danse

DAN7400 Perspectives historiques en danse

FPE7551 Évaluation des apprentissages (DDD7601 : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

Concentration musique

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

MUS7001 Neuropédagogie musicale

MUS8200 Didactique de la musique et approches pédagogiques au primaire et au secondaire

MUS8220 Questions actuelles en pédagogie musicale

MUS8230 Pédagogie de la musique et interdisciplinarité

Un des trois cours suivants :

MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent (MUS1511; MUS1512)

ou

MUS8210 Didactique de l'enseignement collectif de la guitare

ou

MUS665X Activité de synthèse

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

MUS8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

MUS8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique (MUS8180)

MUS8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.) (MUS8185)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050 Étude du système scolaire québécois

ou

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

FPE7221 Cognition, développement et éducation

ou

PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375 Éducation interculturelle

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

FPE7551 Évaluation des apprentissages (DDD7601 : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))

MUS1511 Initiation aux bois

MUS1512 Initiation aux cuivres

MUS1514 Initiation aux percussions

MUS6332 Informatique de la musique à l'école

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

Maîtrise en études littéraires (3436)

Téléphone : 514 987-3596

Ce programme permet à l'étudiant de se spécialiser en études littéraires, d'affiner ses méthodes de travail et son regard sur la théorie et les textes littéraires. Il offre aux étudiants deux profils distincts : profil recherche et profil création. Le profil recherche a pour objectif de favoriser la maîtrise d'un champ de recherche personnel par la connaissance des problématiques théoriques privilégiées par le programme. Le profil création a pour objectif de procurer aux étudiants désirant écrire une œuvre littéraire les moyens théoriques, critiques et techniques nécessaires à la conception et à la réalisation de ce projet. Le mémoire, dans cette perspective, est accompagné d'un dossier critique témoignant d'une réflexion soutenue sur la démarche d'écriture empruntée par l'étudiant. La maîtrise en études littéraires prépare l'accès au doctorat en études littéraires et au doctorat en sémiologie.

Particularités

- Deux profils sont offerts : recherche et création.
- Une forte tradition critique et théorique s'est développée dans ce programme, non seulement du côté des approches consacrées (sociologie, sémiologie, psychanalyse, études féministes, études québécoises), mais également à la rencontre d'approches en émergence (théories des pratiques culturelles marginales, des genres sexués, des nouvelles technologies, etc.).
- Le programme, qui conjugue la transmission des méthodes d'analyses fondamentales et l'exploration de territoires inédits, est reconnu pour sa variété et son dynamisme.
- Possibilité pour l'étudiant de travailler sur des corpus de tous les pays.
- La fonction critique du programme se retrouve également dans le profil création, où l'on exige de l'étudiant qu'il développe une réflexion sur sa démarche créatrice, en la situant par rapport aux problématiques qui en forment les enjeux.
- Possibilité de codirection avec les universités québécoises et avec des professeurs d'autres départements de l'UQAM.
- Nombreux prix offerts aux étudiants : prix Eva-LeGrand pour le meilleur mémoire de recherche; prix André-Vanasse pour le meilleur mémoire en création; prix Adrien-Thério/Lettres québécoises pour le meilleur mémoire en recherche, volet québécois.

Soutien financier et bourses disponibles

- Fonds du Département d'études littéraires : deux bourses de 4 000 \$.
- Bourses d'accueil : une pour le profil recherche, une pour le profil création d'une valeur de 3 000 \$.
- Plusieurs bourses de donateurs privés : Bourse Cari-Pétri (1 000 \$, recherche sur littérature des femmes); Bourse Jacques-Cotnam (300 \$, recherche sur l'archive, l'histoire et la mémoire littéraire québécoise); Bourse Danielle-Aubry (1 000 \$, recherche sur la littérature populaire); Bourse Michel-Van-Schandel (1 000 \$); Bourse Voix et Images (1 000 \$, recherche sur la littérature québécoise); Bourse Figura (1 000 \$); Bourse CRILCO, 1 000 \$, recherche sur la littérature ou la culture québécoise).
- Possibilité d'emploi comme auxiliaire d'enseignement (corrections, préparation de documents, supervision d'ateliers), auxiliaire de recherche pour un projet de recherche d'un professeur ou dans une unité de recherche.

Champs de recherche

- Création littéraire
- Enseignement de la création littéraire
- Paralittérature
- Littérature française
- Littérature québécoise
- Littérature américaine
- Théorie littéraire
- Sémiologie générale
- Sémiotique littéraire
- Genres littéraires
- Écriture au féminin
- Génétique textuelle et édition critique
- Histoire littéraire et sociocritique
- Psychanalyse textuelle.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- La formule du séminaire est privilégiée. Les séminaires alternent entre cours magistraux, exposés d'étudiants et travail en groupe.
- Le programme offre aussi des activités appelées «Groupes de recherche», créditées au même titre que les séminaires. Les «Groupes de recherche» fonctionnent à partir d'une formule souple, où les étudiants doivent mener, sous la supervision d'un professeur, une recherche relativement autonome sur des sujets inexplorés. Ils partagent ensuite les fruits de leur recherche lors de rencontres avec la classe.

Selon ses objectifs principaux et sa structure générale, ce programme est de type recherche pour l'étudiant qui emprunte le cheminement conduisant à la rédaction d'un mémoire, et de type création pour l'étudiant qui emprunte le cheminement conduisant à la rédaction d'un texte de création.

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir, du lundi au jeudi inclusivement.

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

- Le profil création est contingenté à 12 inscriptions par trimestre. Au-delà, une liste de priorités sera établie en fonction des dossiers des étudiants.
- Le profil recherche n'est pas contingenté.

Perspectives professionnelles

- Enseignant au collégial
- Journaliste
- Recherchiste
- Libraire
- Éditeur
- Correcteur
- Traducteur littéraire
- Directeur littéraire
- Écrivain
- Scénariste

Ouverture du programme à l'international

- Accueil d'étudiants étrangers dans le cadre des accords CRÉPUQ ou sur une base autonome (étudiants en séjour prolongé au Québec).
- Plusieurs étudiants effectuent des séjours d'étude à l'étranger, avec la possibilité de reconnaissance de crédits. Ils peuvent bénéficier de bourses à la mobilité pour effectuer leur séjour.

Stage

- Ouverture à la réalisation d'un stage. Les étudiants doivent eux-mêmes faire les démarches nécessaires, mais ils peuvent aussi être épaulés par des professeurs qui seraient en contact avec les institutions concernées.
- Le programme accueille également des stagiaires, par l'intermédiaire des centres de recherche (Figura, CRILCO, Chaire de recherche de poésie et d'esthétique, CELAT).

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en littérature, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

→ posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Méthodes et critères de sélection

→ Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

→ En outre, les candidats au profil création du programme sont invités à joindre à leur demande un échantillon d'écriture ne dépassant pas cinq pages dactylographiées.

→ Dans le cas des candidatures venant de l'extérieur de l'UQAM et/ou dont la formation de premier cycle ne présenterait pas suffisamment de rapports avec le domaine des lettres, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra, s'il le juge nécessaire, exiger une entrevue.

Remarque : Pour un candidat détenteur d'un diplôme de premier cycle autre qu'en études littéraires, l'expérience pertinente peut être considérée.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Profil « recherche » (45 crédits) :

L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8820 Méthodologie et projets/Recherche

Trois activités parmi les suivantes et portant sur les thèmes suivants (maximum deux groupes de recherche), l'une de ces activités pouvant être choisie dans le profil « création » (9 crédits) :

LIT833X Sociocritique et sociologie de la littérature

LIT840X Groupe de recherche

LIT844X Littérature populaire et littérature de masse

LIT846X Théories de la réception et de la lecture

LIT848X Théories du sujet

LIT849X Théories de l'écriture au féminin

LIT930X Sémiotique et histoire des formes littéraires

Sur recommandation du directeur de programme, l'étudiant peut choisir un de ces cours optionnels dans un autre programme de maîtrise, en rapport avec sa recherche.

L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8950 Projet de mémoire

Mémoire (30 crédits)

L'étudiant fait état de sa recherche sur un sujet précis répondant aux objectifs du programme. Le mémoire consiste soit en un mémoire traditionnel, soit en un travail de recherche préparatoire au doctorat.

Profil « création » (45 crédits) :

L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8830 Méthodologie et projets/Création

Une activité du profil « recherche » (y compris parmi les groupes de recherche) (3 crédits) :

Sur recommandation du directeur de programme, l'étudiant peut choisir un cours optionnel dans un autre programme de maîtrise, en rapport avec sa recherche.

Deux ateliers d'écriture et de recherche (6 crédits) :

LIT851X Approches du travail créateur

LIT851X Approches du travail créateur

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

L'activité suivante (3 crédits) :

LIT8950 Projet de mémoire

Mémoire (30 crédits)

L'étudiant présente un texte de création mettant l'accent sur le versant innovateur de l'écriture. Ce texte est accompagné d'une réflexion critique sur les principes et positions théoriques qui ont guidé l'étudiant dans la réalisation de son œuvre. Ce dossier critique accompagne l'œuvre proprement dite.

Activité facultative, hors programme :

LIT8001 Littérature et enseignement (théories et pratiques)
(hors programme)

Ce séminaire ne fait pas partie de la scolarité de quinze crédits.

Maîtrise en histoire de l'art (3163)

Téléphone : 514 987-4169

www.histoiredelart.uqam.ca

Ce programme a pour but de développer les recherches théoriques et appliquées sur les arts, la représentation, l'architecture et les institutions culturelles, tant au Québec et au Canada qu'au plan international. Portant une attention particulière aux périodes modernes et contemporaines, la formation offerte s'ancre dans les réflexions actuelles en histoire et théorie de l'art, favorisant une ouverture de la discipline sur les développements courants dans les domaines des arts, de la culture et des idées.

La formation de chercheur en histoire de l'art prépare les étudiants aux études de 3^e cycle et à l'exercice de fonctions dans les milieux artistiques, culturels, éducatifs ou institutionnels.

Particularités

→ Programme qui comprend une concentration en études féministes.

→ Soutien financier et bourses disponibles.

Champs de recherche

→ Philosophies de l'art et théories de la représentation

→ Discours et historiographie de l'histoire de l'art

→ Problématiques sociales et politiques de l'art

→ Problématiques et recherches contemporaines en art

→ Histoire de l'art et médiation

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits

45

Régime et durée des études

→ Temps complet : 2 ans

→ Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté :
30 + 20 au maximum en propédeutique.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Groupes de recherche

Perspectives professionnelles

- Professeur au collégial
- Conservateur dans les musées
- Agent culturel
- Critique artistique
- Intervenant culturel
- Cherchiste (pour les musées, les universités, les médias, le cinéma, etc.)

Stage

- Possibilité de réaliser un stage de recherche au sein d'un organisme ou d'une institution (musées, centres d'art, centres de recherche, archives, maisons d'édition).
- L'étudiant prend lui-même contact avec un ou des organismes susceptibles de l'accueillir comme stagiaire.
- Il élabore en collaboration avec l'organisme concerné et sous la supervision du professeur responsable, un mandat de recherche d'une durée de 135 heures.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en histoire de l'art, ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2, sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- Les candidats détenteurs d'un diplôme universitaire dans une autre discipline que l'histoire de l'art doivent pouvoir apporter la preuve de connaissances pratiques ou théoriques dans le domaine.
- Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.
- Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite, et une connaissance suffisante de la langue anglaise. La connaissance d'une ou l'autre langue pourra être vérifiée par un test ou une entrevue. Advenant que ce niveau soit jugé insuffisant, une formation préparatoire peut être imposée ou un refus d'admission peut être recommandé.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique (1/3 des points), des lettres de recommandation (1/3 des points) et du projet de recherche (1/3 des points).
Le candidat doit présenter un projet de 2 à 3 pages précisant le sujet, les objectifs, le corpus et la problématique de sa recherche.

LISTE DES ACTIVITÉS

Un cours obligatoire (3 crédits) :

HAR8040 Méthodologie de la recherche en histoire de l'art

Trois cours optionnels parmi les suivants (9 crédits) :

HAR8045 Méthodologie de la pratique en histoire de l'art

Séminaires à contenu variable, selon une formation comprenant cinq axes :

1. Discours et historiographie de l'art

HAR805X Discours sur l'art

HAR806X Histoire de l'art et historiographie

2. Esthétique, philosophies de l'art et théories de la représentation

HAR810X Esthétique et philosophies de l'art

HAR811X Théories du médium et de la représentation

3. Problématiques sociales et politiques de l'art

HAR815X Identités sociales et culturelles en art

HAR816X Pratiques sociales et politiques en art

4. Recherches et problématiques actuelles en art

HAR820X Actualité de la recherche en histoire de l'art

5. Histoire de l'art et médiation

HAR825X Enjeux et pratiques des institutions artistiques

HAR826X Lieux et nouveaux «espaces» de l'art

Selon sa formation et ses besoins au plan académique, l'étudiant peut suivre un de ses cours à l'extérieur du département, soit au niveau du premier ou du deuxième cycle. De manière générale, l'étudiant doit faire la preuve que ce cours lui apporte une information nécessaire à la production de son mémoire; ce choix doit être approuvé par la direction du programme.

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Deux activités d'encadrement parmi les suivantes (6 crédits)

HAR8610 Atelier de recherche I

HAR8611 Atelier de recherche II

HAR8602 Stage de recherche

Mémoire (27 crédits)

L'étudiant est tenu de présenter un mémoire qui pourra prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- 1) un mémoire de recherche : un essai de cent pages environ, sur un thème ou une problématique donnée, susceptible d'une éventuelle publication.
- 2) un mémoire de recherche-intervention : un essai de soixante pages environ, sur un thème ou une problématique afférente à une intervention (éditoriale, muséale, scientifique, etc.) conçue, élaborée et réalisée par l'étudiant dans le cadre de ses études de maîtrise.

Maîtrise en histoire de l'art, avec concentration en études féministes

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

La concentration de deuxième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de maîtrise participants;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheuses, chercheurs en études féministes.

Deux cours obligatoires (6 crédits) :

HAR8040 Méthodologie de la recherche en histoire de l'art

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes :
Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

Deux cours optionnels parmi ceux précédemment cités (6 crédits).

Deux activités d'encadrement parmi les suivantes (6 crédits),

dont l'une doit porter sur les études féministes :

HAR8610 Atelier de recherche I

HAR8611 Atelier de recherche II

HAR8602 Stage de recherche

Mémoire (27 crédits)

L'étudiant est tenu de présenter un mémoire qui pourra prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- 1) un mémoire de recherche : un essai de cent pages environ, sur un thème ou une problématique donnée, susceptible d'une éventuelle publication.
- 2) un mémoire de recherche-intervention : un essai de soixante pages environ, sur un thème ou une problématique afférente à une intervention (éditoriale, muséale, scientifique, etc.) conçue, élaborée et réalisée par l'étudiant dans le cadre de ses études de maîtrise.

Remarque : L'étudiante, l'étudiant inscrit à la concentration de deuxième cycle en études féministe demeure rattaché au programme de maîtrise en histoire de l'art et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes,

il est nécessaire de satisfaire aux exigences suivantes :

- réussir le séminaire FEM 7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes;
- rédiger un mémoire en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE de la maîtrise en histoire de l'art, sur avis positif du Comité de gestion de la concentration à l'IREF.

La maîtrise en muséologie offre une formation théorique et pratique des intervenants dans le champ muséal. Au plan théorique, ce programme forme l'étudiant à la recherche, à la critique et à la mise en opération des concepts de base de la muséologie. Au plan pratique, il vise à l'initier concrètement aux diverses composantes du travail muséal, par des stages et des travaux pratiques dans différentes institutions muséales et autres lieux d'exposition et de diffusion. Dans le but d'offrir aux étudiants une formation qui soit à la fois complète et équilibrée, le programme propose un enseignement articulé autour de cours théoriques et de stages, d'une part, et couvre, par le biais de ses cours obligatoires, l'histoire et les grandes fonctions muséales, d'autre part. Ce programme permet aux étudiants de poursuivre leur formation reliée aux activités muséologiques; à titre d'exemple, on peut mentionner l'anthropologie, l'archéologie, l'architecture et l'environnement, l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire et la philosophie des sciences et techniques, les sciences naturelles.

Particularités

- Programme conjoint avec l'Université de Montréal.
- À l'UQAM, ce programme est offert conjointement par les départements d'histoire de l'art, des communications, d'éducation et pédagogie et d'éducation et formation spécialisées.
- Il s'agit du seul programme de maîtrise permettant de former des professionnels de la muséologie au Québec.
- Les étudiants doivent suivre deux cours obligatoires à l'UQAM et deux à l'Université de Montréal. Ensuite, les étudiants choisissent des cours offerts par l'UQAM.
- Certains cours sont offerts sur une courte période de deux semaines pour des séjours dans des musées à l'étranger.
- Corps professoral de différents départements : histoire de l'art, communication, éducation, histoire, design, sociologie.

Champs de recherche

- Histoire des musées
- Histoire et théories des expositions
- Le patrimoine: conservation, interprétation, diffusion
- Musées, éducation
- Savoir, culture et médiation
- Nouvelles muséologies
- Muséologie et nouvelles technologies
- Muséologie de l'art contemporain

Ouverture du programme à l'international

- Le programme accueille chaque année des étudiants étrangers provenant du réseau des universités francophones (France, Belgique, Suisse).
- Ententes de partenariats avec l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, l'Université de Liège et l'École du Louvre.

Stage

- Au terme de la première année, les étudiants doivent réaliser un stage de trois mois dans une institution muséale au Québec, au Canada ou à l'étranger.
- Il débute normalement au mois de mai et n'est pas rémunéré.
- La responsable des stages effectue les démarches pour les étudiants.
- L'étudiant doit rédiger un rapport de stage sous la direction d'un professeur rattaché au programme.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Le programme propose quatre cours obligatoires et des séminaires thématiques.
- Certains cours adoptent la forme du séminaire avec des chercheurs et des professionnels invités. Les étudiants travaillent à des études de cas. Ils conçoivent également des concepts d'exposition ou des programmes éducatifs.
- L'UQAM accueille régulièrement des conférenciers internationaux.
- L'UQAM organise régulièrement des colloques consacrés à la muséologie et au patrimoine.

Perspectives professionnelles

- La maîtrise en muséologie ouvre les portes pour des postes de professionnels dans le réseau des institutions muséales (musées de société, de sciences, d'art, lieux d'interprétation, maisons de la culture).
- Au cours de leurs études, les étudiants peuvent se spécialiser et obtenir différents postes : conservateur, chargé de projet, commissaire d'exposition, chercheur, guide-animateur, chargé de projet en éducation muséale, chargé de projet d'activités culturelles, archiviste des collections, responsable des communications, spécialiste des études de publics.

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits 45

(dont 24 crédits de cours théoriques et 21 crédits de cours pratiques)

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté :
10 équivalence temps plein.

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

→ posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais.

Méthodes et critères de sélection

→ Un comité conjoint (Université de Montréal/Université du Québec à Montréal) sélectionnera les candidats à l'admission et pourra les convoquer à une entrevue.

→ L'évaluation des dossiers des candidats repose sur une pondération qui accorde 40 % des points au dossier académique, 20 % des points aux expériences pertinentes, 20 % des points au plan de carrière et 20 % des points aux lettres de recommandation.

Documents requis

En plus du formulaire d'admission, le candidat doit ajouter :

→ une brève description de son expérience, de ses réalisations ou publications dans le domaine de la muséologie ou dans des domaines connexes (maximum trois pages);

→ un texte expliquant comment des études en muséologie s'inscrivent dans son plan de carrière (maximum deux pages) ;

→ deux lettres de recommandation confidentielles de professeurs ou d'employeurs.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

Deux cours devant être suivis à l'UQAM et deux cours à l'Université de Montréal :

MSL6101	Histoire et fonctions des musées
MSL6102	Collections et conservation
MSL6103	Organisation et gestion des musées
MSL6104	Exposition, interprétation et diffusion

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

Deux cours devant être suivis à l'UQAM et un troisième à l'Université de Montréal :

MSL6501	Musées et techniques de communication
MSL6502	Interprétation des objets muséaux
MSL6503	Ethnomuséologie
MSL6504	Les nouvelles muséologies
MSL6505	Techniques de conservation
MSL6506	Muséologie des sciences et des techniques
MSL6507	Le musée et l'éducation des adultes
MSL6508	Interprétation et lieux historiques
MSL6509	Muséologie et histoire de l'art
MSL6510	L'art contemporain et le musée
MSL6511	Aménagement des espaces muséaux
MSL6512	Musées régionaux et tourisme culturel
MSL6514	Conservation et mise en valeur du patrimoine industriel
MSL6515	Les collections de sciences naturelles et leur mise en valeur
MSL6516	Le musée et les pratiques du discours historique
MSL6517	Inventaires et traitement des données
MSL6520	Les programmes scolaires et les musées
MSL6521	Muséologie et archéologie
MSL652X	Séminaire thématique

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Un cours disciplinaire (3 crédits)

Ce cours permet à l'étudiant de suivre un cours disciplinaire de second cycle dans la suite de sa formation du niveau de baccalauréat, ou exceptionnellement (avec l'accord du directeur du programme) un cours disciplinaire de premier cycle dans un autre champ d'étude connexe.

Les activités pratiques suivantes (21 crédits) :

MSL6600	Stages et rapport de stage (9 cr.)
MSL6700	Travaux dirigés (9 cr.)
MSL6800	Séminaire de synthèse

Maîtrise en théâtre (3078)

Téléphone : 514 987-3329

Ce programme s'adresse à la fois aux personnes qui possèdent une expérience pratique théâtrale (auteurs, acteurs, metteurs en scène, scénographes, enseignants, etc.) et aux personnes qui possèdent des connaissances historiques et théoriques en théâtre. Il prend en compte ces deux dimensions et vise à favoriser le soutien mutuel que peuvent s'apporter pratique et théorie : 1) par une combinaison d'ateliers et de séminaires au cours de la scolarité; 2) par une création textuelle ou une expérimentation scénique accompagnée d'une réflexion solide dans le cas d'un mémoire de création; 3) par une analyse approfondie de pratiques et de théories théâtrales dans le cas d'un mémoire de recherche.

Particularités

- Programme comportant un volet recherche (mémoire théorique) et un volet création.
- Les étudiants possédant une expérience pratique peuvent, après leur scolarité, présenter une création suivie d'un mémoire d'accompagnement écrit.
- Scolarité de 5 cours, suivie d'un encadrement de recherche qui consiste en un cours sous forme d'un tutorat avec le directeur de recherche.

Soutien financier et bourses disponibles

- Prix du meilleur mémoire de recherche, accompagné d'une bourse de 1 500 \$.
- Prix du meilleur mémoire-créditation, accompagné d'une bourse de 2 000 \$.
- Deux bourses de recrutement d'une valeur de 500 \$ chacune sur la base du dossier d'admission (la 1^{ère} sur la base de la formation universitaire et la 2^e sur la base de l'expérience)
- Bourse André-Maréchal pour les étudiants ayant terminé leur scolarité, d'une valeur de 1 500 \$.
- Possibilité de financement pour projets spéciaux, de 500 \$ à 2 000 \$, sous étude du dossier.

Champs de recherche

- Théories et pratiques du jeu
- Théories et pratiques de la mise en scène
- Théories et pratiques de l'écriture dramatique
- Théories et pratiques de l'espace et de la scénographie
- Théories et pratiques du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
- Histoire et analyse du théâtre (québécois et étranger)
- Pédagogie du théâtre
- Théories et pratiques de l'interdisciplinarité
- Théories et pratiques des autres arts de la scène (cirque, marionnettes, performance et installation, danse, mime, opéra et théâtre musical)
- Théories et pratiques du corps au théâtre
- Théories et pratiques des technologies au théâtre

Ouverture du programme à l'international

- Des professeurs étrangers, artistes de renom ou chercheurs, sont invités à enseigner aux étudiants.
- Possibilité de suivre un cours, un séminaire ou un atelier de création à l'étranger.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Cours pratiques

Stage

- Possibilité d'effectuer un stage en lien avec le sujet de recherche ou de création de l'étudiant, d'une durée minimum de 45 heures.
- Il peut avoir lieu dans un théâtre ou une compagnie de théâtre, un atelier d'artistes, une école internationale ou une université.

Perspectives professionnelles

- Professeur d'art dramatique au collégial ou à l'université
- Acteur
- Auteur dramatique
- Critique
- Directeur artistique
- Directeur technique
- Metteur en scène
- Producteur (cinéma, télévision, spectacle)
- Régisseur

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour, de soir et de fin de semaine

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en art dramatique/théâtre ou en enseignement de l'art dramatique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent (ex. 75 %). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 (ex. 65 %) sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

→ Les candidats n'ayant pas de baccalauréat ou d'équivalent doivent posséder une formation appropriée, une expérience pertinente et des connaissances en théâtre;

ou

→ Les candidats détenteurs d'un diplôme universitaire dans une autre discipline que le théâtre doivent pouvoir apporter la preuve de connaissances en théâtre, d'une pratique d'écriture ou d'une pratique scénique.

→ Tous les candidats doivent présenter un projet de recherche ou de mémoire de création, ainsi que trois lettres de recommandation.

→ Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

→ Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite.

Méthodes et critères de sélection

→ Évaluation :

- du dossier académique ou de l'expérience pertinente : 45 %;
- des lettres de recommandation : 10 %;
- du projet de recherche ou de création : 45 %.

Le seuil d'admissibilité est fixé à 70 %.

→ Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut exiger une entrevue avec un candidat dont le dossier ne permettrait pas de bien juger des compétences.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Scolarité (15 crédits) :

Cinq cours, dont quatre obligatoires et un au choix.

Quatre cours obligatoires :

EST8000	Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale
EST8100	Séminaire de lecture
EST840X	Séminaire thématique I
EST850X	Atelier-crédation I

Un cours au choix parmi les suivants :

EST7610	Histoire des tendances artistiques du théâtre de marionnettes
EST841X	Séminaire thématique II
EST851X	Atelier-crédation II
EST860X	Dialogue théorie/pratique

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Mémoire de recherche ou de création (30 crédits) :

30 crédits répartis comme suit :

EST8200 Encadrement de recherche ou d'expérimentation (EST8000)

et

Mémoire de recherche ou mémoire de création (27 crédits)

Le mémoire de création consiste ou bien en l'écriture d'un texte de fiction pour la scène, ou bien en l'élaboration d'un spectacle ou d'un fragment de spectacle de type expérimental. Le mémoire de création est accompagné d'un texte de réflexion d'une cinquantaine de pages permettant de situer la démarche de l'étudiant.

La création doit se démarquer de la production artistique courante par son côté expérimental : les hypothèses à vérifier sont clairement identifiées, bien délimitées et analysées en profondeur. Le projet, dans son envergure, doit cependant demeurer dans les bornes d'une maîtrise. Le comité du programme et le sous-comité ont la responsabilité d'établir les balises matérielles des créations. Pour ce faire, ils reçoivent les demandes découlant de leur mise en œuvre et voient à ce que les règles de procédures internes qu'ils ont établies soient respectées.

Le mémoire de recherche consiste en la rédaction d'un texte théorique d'une centaine de pages faisant état de la recherche personnelle de l'étudiant et constituant un apport original aux problèmes soulevés par le théâtre.

DESS en architecture moderne et patrimoine (3031)

Téléphone : 514 987-4479

Unique en son genre en Amérique du nord, ce DESS enseigne la conservation de l'architecture moderne, c'est-à-dire de l'architecture novatrice du XX^e siècle. Ce programme est fondé sur le constat que vu son jeune âge, son abondance, sa fragilité et son appréciation encore trop souvent négative, l'architecture moderne pose des problèmes de sauvegarde inédits qu'explore l'enseignement et à la solution desquels il prépare les futurs diplômés. Pour certaines de ses activités, ce DESS profite du réseau de DOCOMOMO International, une organisation non gouvernementale basée à Paris et représentée dans près de 50 pays et régions du monde.

Particularités

- Programme unique par le fait qu'il met l'accent à la fois sur l'étude historique de l'architecture moderne et sur l'étude de sa dimension patrimoniale.
- Il diffère des autres programmes offerts au Québec et au Canada par le fait que ceux-ci se concentrent plutôt sur la connaissance et la conservation de l'architecture qui se développe avant la période moderne.
- Afin de favoriser la fréquentation d'étudiants vivant à l'extérieur de la région montréalaise ou travaillant à temps partiel, la majorité des activités du programme sont inscrites à l'horaire le jeudi soir et le vendredi, matin et après-midi.

Ouverture du programme à l'international

- Un voyage d'études hors Québec est prévu dans le cadre du cours DES730X Architecture et patrimoine modernes.
- Les étudiants ont également la possibilité de faire un stage à l'étranger, de mener un projet de recherche sur une thématique internationale et de participer aux conférences internationales bi-annuelles portant sur le domaine couvert par le DESS.

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 3 trimestres (un an)
- Temps partiel : 6 trimestres (deux ans)

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir (majoritairement le jeudi soir et le vendredi, matin et après-midi).

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Les activités du programme débutent seulement si le nombre de 12 étudiants (équivalent temps plein) est atteint.

Stage

- Une des deux activités de fin d'études du programme, une activité individuelle au choix, est un stage de 6 crédits : DES7003 Stage en patrimoine moderne.
- Le stage est réalisé au sein d'une administration publique, d'une agence privée ou d'une association en patrimoine.
- L'étudiant est encadré à la fois par un superviseur et un enseignant.
- L'étudiant est encouragé à trouver lui-même son stage en collaboration avec le directeur du programme.
- Un rapport de stage décrivant l'organisme, les activités réalisées et l'expérience vécue doit être remis.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Études de cas
- Séances de réflexions collectives
- Présentations orales
- Visites in situ

Perspectives professionnelles

- Emploi à titre de consultant ou d'employé d'organismes publics ou para publics tels la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Fondation du patrimoine religieux du Québec, etc.
- Conservateur
- Guide-interprète du patrimoine
- Urbaniste
- Praticien en design et architecture
- Designer

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études relatif à l'environnement construit, comme le design de l'environnement, l'architecture, le génie de la construction, le design urbain, l'urbanisme, l'histoire de l'art, ou dans une discipline connexe, ou
- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. De plus, le candidat doit avoir une bonne connaissance (au moins passive) de l'anglais.
- Cependant, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier, une décision qui doit être entérinée par le doyen.
- Dans certains cas, l'avis d'admission pourra être accompagné d'un programme de lectures conseillées afin d'assurer un ajustement des connaissances de l'étudiant.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation par le comité de programme de l'École de design du dossier académique et/ou professionnel du candidat qui comprendra une lettre de motivation de deux pages maximum dans laquelle il précise son intérêt pour le patrimoine moderne et ses motivations à la poursuite des études dans le domaine.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Six activités obligatoires (18 crédits) :

DES7101	Architecture et construction modernes
DES7102	Théories de la conservation et de l'architecture moderne
DES7103	Stratégies de sauvegarde
DES7104	Études patrimoniales : méthodologies
DES7204	Formes et figures de l'architecture moderne
DES7205	Actualité du patrimoine moderne : pratique et théorie

Activités de fin d'études(9 crédits) :

Le cours suivant (3 crédits) :

DES7000	Études préparatoires
---------	----------------------

L'une ou l'autre des activités suivantes (6 crédits) :

DES7002	Rapport d'études (6 cr.) (DES7000)
DES7003	Stage en patrimoine moderne (6 cr.) (DES7000)

Une activité optionnelle choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

DES7203	Techniques de conservation
DES730X	Architecture et patrimoine modernes hors Québec (voyage d'études)
DES7900	Événement et patrimoine
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIX ^e et XX ^e siècles
HAR8102	Rapports entre l'art et les théories scientifiques
HAR8107	La notion de patrimoine
HAR811X	Théories du médium et de la représentation
HAR826X	Lieux et nouveaux «espaces» de l'art
HIS4017	L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées

En ce qui a trait à l'activité optionnelle, l'étudiant habitant à l'extérieur de la région montréalaise pourra suivre un enseignement équivalent dans l'université locale.

DESS en design d'équipements de transport (3566)

Téléphone : 514 987-4479

www.designuqam.com

Le DESS vise à former des diplômés universitaires à la conception d'équipements de transports et d'objets ou système d'objets favorisant la mobilité des individus et des marchandises. En matière de design d'équipements de transport, le DESS se préoccupe de la sécurité des usagers en transport, la santé et la sécurité des travailleurs œuvrant dans l'industrie de fabrication d'équipements de transport, la conception d'équipements diminuant les risques pour l'environnement et préconise une approche de conception sensible aux besoins des utilisateurs et à l'efficacité du processus de conception.

Les futurs designers pourront planifier et gérer des projets complexes en recherche et développement au sein d'équipes multidisciplinaires formées de différents co-concepteurs (ingénieurs, ergonomes, fabricants, gestionnaires, responsables marketing, utilisateurs, etc.). Ils pourront œuvrer dans l'industrie de la fabrication d'équipements de transport ou dans les secteurs connexes (entretien, services de transport, consultation, etc.).

Particularités

- Programme offert à temps complet et à temps partiel.
- Formation axée sur la pratique.
- Exposition des projets des finissants.
- Événement annuel de réflexion et d'échange de connaissances organisé par le programme.

Stage

- Le volet pratique du programme offre l'opportunité aux étudiants de réaliser des projets intervention en collaboration avec des entreprises. Il permet d'appliquer les connaissances acquises durant le DESS.
- Le stage est d'une durée de six mois, soit de janvier à juillet.
- Le projet est proposé par l'entreprise.
- Entreprises admissibles : fabricants d'équipements de transport, de véhicules ou de matériel roulant, gestionnaires de flottes de véhicules, concepteurs d'équipements de transport, etc.
- Une attention particulière sera portée pour que les problématiques soumises par les entreprises soient admissibles dans le cadre d'un stage d'étude (durée du projet, confidentialité, objectifs de design, etc.).
- Au terme du stage, il n'est pas rare de constater que le lien d'emploi s'est poursuivi au-delà de la période de formation. Cette formule de stage en entreprise favorise le placement sur le marché du travail.

Perspectives professionnelles

- Concepteur d'équipements de transport
- Designer
- Consultant en transport

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 3 trimestres
- Temps partiel : 6 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de soir

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 20 étudiants. Les activités de la première année d'enseignement débiteront seulement si un nombre de 12 étudiants est atteint.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Tout candidat au programme d'étude doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline ou un champ d'études relatif à la conception de produit ou à la participation à des groupes de recherche et de développement. Ce diplôme doit avoir été obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
- ou
- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.
- Cependant, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier, décision prise par le Sous-comité d'admission du programme et qui doit être entérinée par le doyen.
- Dans certains cas, l'avis d'admission pourra être accompagné d'un programme de lectures conseillées ou encore de la réalisation avec succès de cours d'appoint préalablement sélectionnés afin d'assurer un ajustement des connaissances de l'étudiant.
- Parmi les exigences d'admission, l'étudiant doit maîtriser le dessin comme moyen d'expression, savoir abstraire des concepts et être familier avec l'utilisation de machines outils pour fabriquer des prototypes et, surtout, avoir l'esprit inventif.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation, par le comité de programme, du dossier académique et/ou professionnel du candidat, qui comprendra une entrevue avec présentation des motivations et des principales réalisations de celui-ci.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les six cours obligatoires suivants (24 crédits) :

DES7510	Méthodologie de design d'équipements et véhicules de transport
DES7520	Composants humains, anthropométrie et activités des utilisateurs
DES7540	Procédés, matériaux et énergie dans les transports
DES755X	Séminaires thématiques I
DES7560	Outils de conception des projets en transport
DES7570	Projet de design-stage (9 cr.) Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :
DES7530	Normes et sécurité dans les transports
DES7535	Design d'interface et d'affichage
DES756X	Séminaires thématiques II
DES7565	Développement formel
DES7575	Stage à l'étranger
DES7027	Design d'événements et pratiques sémiotiques
BIO8821	Ergonomie sensorielle de la communication
MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
KIN7211	Aspects perceptivomoteurs de la motricité humaine

ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Note : Le cours DES756X Séminaires thématiques II est obligatoire pour les étudiants qui participent à des échanges avec les autres universités affiliées.

Ce programme vise à former des designers possédant les capacités d'analyse, les compétences pratiques et les méthodes de travail nécessaires au développement d'un projet de design d'événement. Il permet aux étudiants d'acquérir une connaissance de l'histoire du design et de l'architecture éphémère, c'est-à-dire de l'histoire du design d'exposition, de la scénographie de spectacles et de la mise en espace d'événements urbains, sportifs, politiques, etc. Il leur permet aussi de se doter d'un cadre de réflexion issu de différentes disciplines (sémiotique, philosophie, sociologie, anthropologie) qui favorise le développement d'une analyse et d'un discours critique intégrés au projet de design. Il les amène également à développer des habiletés pratiques privilégiant l'usage de différents matériaux, médiums et formes de représentations dans le contexte de la conception, de la mise en forme et de la réalisation d'un projet de design d'événements. Enfin, le programme privilégie les contacts avec les institutions et intervenants du milieu de la pratique par le biais de conférences et de stages.

Particularités

- Seul programme de deuxième cycle en design d'événements.
- Le diplôme peut être obtenu en une année à temps complet ou en deux années à temps partiel.
- Les cours sont offerts majoritairement de jour. Certains cours peuvent être offerts exceptionnellement de soir.
- À la fin de leur formation, les étudiants produisent une exposition de leurs travaux au Centre de design de l'UQAM.
- Un stage de 3 crédits est obligatoire. Effectué principalement durant la période estivale, le stage est d'une durée d'un mois à temps complet ou de 150 heures réparties autrement.
- Programme interdisciplinaire, composé d'étudiants de plusieurs disciplines et de plusieurs universités. Plusieurs étudiants proviennent de l'étranger.
- Programme orienté sur le projet vu comme pratique réflexive.

Ouverture du programme à l'international

- Des créateurs, designers et architectes provenant de l'étranger viennent donner des formations dans le cadre du cours «Design international : événements», donné au trimestre d'été.
- Plusieurs étudiants bénéficient d'ententes internationales et de programmes d'échange.

Perspectives professionnelles

- Les diplômés œuvrent dans plusieurs domaines : design, architecture, communication, design d'exposition, design graphique, architecture temporaire, muséographie, scénographie, événements corporatifs, événements urbains. Ils exercent les professions de designer, designer d'événements et de scénographe.

Stage

- Un stage de 3 crédits est obligatoire. Effectué principalement durant la période estivale, le stage est d'une durée d'un mois à temps complet (ou de 150 heures réparties autrement).

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Ateliers
- Pédagogie par projet
- Études de cas
- Débats
- Conférences
- Présentations orales
- Travaux individuels

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 3 trimestres (1 année)
- Temps partiel : 6 trimestres (2 années)

Organisation des études

Cours offerts majoritairement de jour. Certains peuvent être offerts exceptionnellement de soir.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 15 étudiants (un maximum de 5 candidats pourront également être admis en propédeutique).

CONDITIONS D'ADMISSION

- L'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, dans une discipline ou un champ d'étude relatif à la création en design (design de l'environnement, design graphique, design industriel, design d'intérieur), en architecture, en architecture de paysage, en arts visuels, en théâtre ou dans une discipline connexe en lien avec le programme, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent),

ou

- posséder les connaissances requises et avoir une expérience jugée pertinente.

- Cependant, la demande d'admission d'un candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent sera étudiée par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par le sous-comité d'admission et d'évaluation, du dossier académique et/ou professionnel du candidat qui comprendra :

- une lettre de 500 mots exposant le parcours académique et/ou professionnel du candidat, les intentions et la nature du projet envisagé dans le cadre de la formation en design d'événements;
- un curriculum vitæ;
- un portfolio pour les candidats qui ont une formation au projet ou en création (architecture, design, art, etc.).

Le sous-comité pourra demander de rencontrer certains candidats en entrevue.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

DES7010	Design d'événements : histoire et pratiques
DES7020	Méthodes de projet en design
DES7051	Travail de synthèse I
DES7052	Travail de synthèse II (DES7051)

Les cinq activités d'atelier suivantes (9 crédits) :

DES7041	Micro-projet de design d'événements : événement urbain (1 cr.)
DES7042	Micro-projet de design d'événements : exposition (1 cr.)
DES7043	Micro-projet de design d'événements : espace scénique (1 cr.)
DES7044	Projet de design d'événements (DES7041; DES7042; DES7043)
DES7045	Stage en design d'événements (DES7044)

Cours optionnels

Trois cours parmi les suivants (9 crédits)* :

DES7014	La notion d'événement dans les cas de projets de design
DES7025	Design et intégration multimédiate
DES702X	Séminaire ou atelier thématique : événement
DES7026	Design, événement et imaginaire
DES7027	Design d'événements et pratiques sémiotiques
DES7028	Production d'une exposition/d'un événement
DES7029	Design international : événements
DES7900	Événement et patrimoine
AVM804X	Art, médias, technologie et culture
MGP702P	Réalisation d'événements
MSL6104	Exposition, interprétation et diffusion

* ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

DESS en éducation somatique (3273)

Téléphone : 514 987-8570

L'objectif général du programme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances reliées aux problématiques actuelles dans les divers milieux de la danse et des arts du spectacle, de l'éducation somatique et des pratiques du mouvement, de développer une pratique réflexive de sa profession, et ainsi être en mesure de la renouveler. Les objectifs spécifiques sont de permettre à l'étudiant d'approfondir les concepts liés au corps vécu, à l'analyse du mouvement et plus généralement à la mise en jeu du mouvement sous ses différentes formes, et les divers types et milieux d'intervention professionnelle qu'ils sous-tendent; de renouveler sa pratique professionnelle en intégrant les compétences et connaissances acquises en fonction des développements récents dans le domaine; de s'initier à la recherche appliquée à travers l'élaboration d'un projet individuel.

Particularités

- Seul programme entièrement consacré à l'éducation somatique.
- Contenu à la fois théorique et pratique.
- Ouverture sur une diversité de pratiques somatiques.
- Intégration et application des connaissances acquises dans le domaine d'activité de l'étudiant.
- Le programme offre une opportunité unique d'approfondir la connaissance de soi par l'expérience corporelle; de s'immerger dans une philosophie corps-esprit en comprenant l'articulation des aspects conceptuels et pratiques; d'expérimenter et de connaître plusieurs pratiques.

Stage

- Le programme ne comprend pas de stage, mais une application dans le projet d'intégration peut avoir lieu dans un terrain particulier.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Exploration pratique
- Écriture réflexive
- Débats
- Présentations orales
- Travaux d'équipe
- Travaux individuels
- Conférences
- Séminaires
- Projets personnels

Perspectives professionnelles

- Danseur
- Professeur de danse
- Chorégraphe
- Répétiteur de danse
- Conseiller pédagogique
- Éducateur somatique

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 5 trimestres
- Temps partiel : 10 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en danse ou dans un autre champ d'étude (activité physique, théâtre, thérapie corporelle, etc.) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.
- Le candidat titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans les domaines précités obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourrait dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.
- Le candidat n'ayant pas de baccalauréat, pourrait dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission par le Sous-comité d'admission et d'évaluation à la condition de posséder les connaissances requises, une formation appropriée ou une expérience en danse, en éducation somatique ou toute autre pratique du mouvement jugée pertinente. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme est contingenté (maximum 50 % des admissions).
- Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.
- Le candidat doit maîtriser la langue française et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Pour connaître la date limite de dépôt des demandes d'admission, veuillez vous référer au www.registriariat.uqam.ca/Dates_limites/index.html

Méthodes et critères de sélection

- L'évaluation des candidats porte sur le dossier académique, la formation et l'expérience professionnelle pertinente au programme et la motivation du candidat.
- Pour le candidat n'ayant pas de baccalauréat ou l'équivalent, l'évaluation du dossier portera également sur les réponses fournies à un questionnaire évaluant la qualité de l'expression écrite, l'élaboration de la pensée réflexive et la pertinence de l'argumentation.
- Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée entre autres :
 - lorsque le candidat ne détient pas un diplôme de premier cycle;
 - lorsqu'il n'est pas certain que le département puisse fournir un encadrement correspondant à l'intention du candidat.

Documents requis

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

- un curriculum vitæ décrivant la formation (preuve à l'appui), l'expérience pertinente et les réalisations des candidats (trois pages au plus)
- une lettre de motivation.

Remarque : Ces documents supplémentaires répondent aux exigences particulières d'admission au programme de DESS en éducation somatique. Il va de soi qu'une demande d'admission doit être dûment remplie et acheminée au Bureau de l'admission du Registrariat de l'UQAM.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le programme comprend un total de trente crédits répartis comme suit : six cours obligatoires (18 crédits), deux cours au choix (6 crédits) et un projet d'intégration des connaissances à la pratique (6 crédits). Les activités sont distribuées de la façon suivante :

Bloc 1 : Six cours obligatoires (18 crédits)

DAN7050	Étude générale des discours sur le corps
DAN7100	Théorie et observation du mouvement
DAN7810	Fondements théoriques de l'éducation somatique
DAN7820	Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
DAN784X	Éducation somatique 1
DAN785X	Éducation somatique 2

Bloc 2 : Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits)

DAN7631	L'effort et la forme
DAN7632	L'espace
DAN786X	Éducation somatique 3
DAN7830	Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Bloc 3 : Projet d'intégration (6 crédits)

DAN7971	Projet d'intégration (6 cr.)
---------	------------------------------

Remarque : Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.

Passerelles DESS - Maîtrise :

L'étudiant ayant complété un DESS, qui désire poursuivre au niveau de la maîtrise, peut le faire en déposant une demande d'admission ainsi qu'un projet de mémoire et en ajoutant les cours DAN8002 Méthodologie : séminaire d'initiation à la recherche, DAN8005 Séminaire d'intégration et les 21 crédits de mémoire, ceci dans la mesure où il aura complété les cours DAN7000 Fondements esthétiques de la danse, DAN7050 Étude générale des discours sur le corps et DAN7100 Théorie et observation du mouvement dans le cadre de sa scolarité de DESS. De plus, le sujet du mémoire devra être en lien avec le domaine de spécialisation au DESS.

Par ailleurs, l'étudiant à la maîtrise qui, en cours de route, désire s'orienter vers l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures spécialisées se verra reconnaître les cours de la maîtrise qui alimentent ce programme.

Conçu pour les compositeurs, ce programme permet d'acquérir, par le biais d'un apprentissage axé sur la création et l'arrangement de musique pour film, des compétences recherchées par toute l'industrie de l'audiovisuel. Le DESS en musique de film constitue une occasion unique :

- de maîtriser les contraintes techniques associées à l'élaboration d'une trame sonore;
- d'illustrer les intentions d'un scénario avec votre musique;
- d'aborder la conception de la trame sonore avec la perspective d'un cinéaste;
- d'ajouter à votre portfolio une première production de musique de film originale;
- d'acquérir de nouvelles connaissances et d'ainsi améliorer vos perspectives d'emploi.

Particularités

- Programme offert à temps complet et à temps partiel.
- Axé sur la pratique.
- Permet aux compositeurs de produire des trames sonores sur des films ou des documentaires originaux, en s'associant à des réalisateurs étudiants de l'École des médias de l'UQAM.
- Les cours doivent être obligatoirement suivis selon les cheminements prévus.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Ateliers
- Projets
- Séminaires
- Cours magistraux

Perspectives professionnelles

Les diplômés pourront concevoir et réaliser des trames sonores adaptées à diverses productions : films, documentaires, émissions de télévision, messages publicitaires, webtélé, jeux vidéo, etc. Ce programme donne aussi des compétences en recherche musicale.

Ils exerceront notamment les professions de :

- Compositeur
- Chercheur
- Professeur de musique
- Directeur musical
- Musicien
- Orchestrateur

Programme offert conjointement par l'École des médias (Faculté de communication) et le Département de musique (Faculté des arts).

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 3 trimestres
- Temps partiel : 4 à 7 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 15 étudiants à temps complet (ou l'équivalent).

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Être titulaire d'un baccalauréat en musique comportant une part importante de cours en écriture musicale, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir réussi six crédits de cours universitaires de premier cycle portant sur le cinéma. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

→ Être titulaire d'un baccalauréat en cinéma, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des connaissances musicales avancées, démontrées lors de l'entrevue de sélection. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

→ Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années en tant que musicien ou compositeur.

Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française.

Méthodes et critères de sélection

Tous les candidats doivent se soumettre à une épreuve d'admission

Épreuve d'admission du candidat détenteur d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes; il est préférable de fournir également un enregistrement audio de la pièce.

Épreuve d'admission du candidat non détenteur d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création;
- faire la démonstration de sa capacité à identifier, sur demande, certains éléments du langage musical dans une partition écrite proposée;
- faire la démonstration de sa capacité à jouer d'un instrument de musique;
- faire la démonstration de sa capacité à utiliser un clavier aux fins de programmation musicale;
- réussir un test de connaissance générale en histoire de la musique occidentale et des musiques populaires contemporaines.

La sélection des candidats est basée sur la qualité du dossier académique, l'expérience professionnelle et les résultats à l'épreuve d'admission.

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours obligatoires suivants (30 crédits) :

EDM7701	Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950
EDM7702	Connaissance du répertoire de musique de film après 1950
EDM7703	Travail dirigé I : préproduction
EDM7704	Travail dirigé II : production/réalisation (6 cr.) (EDM7703)
MUS7006	Atelier de musique de film : environnement technologique (6 cr.)
MUS7007	Atelier de musique de film : création sur commande (6 cr.)
MUS7008	Séminaire sur l'industrie musicale

DESS en théâtre de marionnettes contemporain (3010)

Téléphone : 514 987-3329

www.dessmarionnettes.uqam.ca

Ce programme vise à former des créateurs aux approches novatrices qui contribuent à faire évoluer le théâtre de marionnettes. De façon plus spécifique, le programme permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie sur la marionnette en tant que forme d'art interdisciplinaire intégrant les arts visuels et médiatiques, l'art dramatique, la danse, le mouvement et la musique. Il les amène également à acquérir des habiletés pratiques privilégiant l'utilisation de divers matériaux et intégrant les nouvelles technologies. L'activité de synthèse leur permettra de mettre à l'épreuve leurs nouvelles connaissances lors de la conception, de la mise en forme et de la réalisation de leur projet final. Enfin, ce programme favorise le développement d'une vision personnelle de l'étudiant face à sa propre création et à la création contemporaine.

Particularités

- L'UQAM est la seule université canadienne à offrir aux créateurs un programme en théâtre de marionnettes contemporain.
- Les étudiants du DESS profitent de l'expérience et du dynamisme de professeurs qui sont impliqués dans le milieu du théâtre tant au Québec qu'à l'étranger.

Soutien financier et bourses disponibles

- Bourse d'excellence (1 000 \$) après 1 an de scolarité (avoir complété 15 crédits);
- Deux bourses de recrutement (500 \$ chacune) pour les étudiants étrangers;
- Possibilité de financement pour projets spéciaux, de 500 \$ à 2 000 \$, sous étude du dossier.

Champs de recherche

Le champ d'études du DESS, en tant qu'objet de recherche et de création, est orienté vers des axes de pointe :

- l'interrelation entre le théâtre de la marionnette et d'autres formes d'art, tels que les arts visuels, la danse, le mime et le mouvement;
- l'intégration des nouvelles technologies dans l'art de la marionnette;
- l'utilisation de la marionnette dans l'installation et la performance;
- l'exploration du théâtre d'ombres actuel et du théâtre de l'objet.

Des méthodes de recherche, d'expérimentation et de production permettront de couvrir ce champ d'études à partir des intentions de création soumises par les étudiants dès le début de leurs études.

Ouverture du programme à l'international

- Possibilité d'échange à l'international, notamment avec l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette (ESNAM), en France.

Stage

- Possibilité de réaliser un stage dans tous les domaines du théâtre de marionnettes : scénographie, fabrication de marionnettes, mise en scène, jeu et interprétation, écriture et dramaturgie.
- Sa durée est de 45 à 90 heures.
- Il doit avoir lieu au trimestre d'été lors de la première année d'études ou au trimestre d'hiver de la deuxième année d'études.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Cours théoriques
- Cours pratiques
- Stages

Perspectives professionnelles

- Directeur artistique, metteur en scène, dramaturge, scénographe, interprète pour la scène ou la télévision, auteur, enseignant et formateur, concepteur, employé dans des festivals ou organismes spécialisés, etc.
- Les principaux secteurs d'activités sont le théâtre, le milieu de la performance, la télévision et le cinéma, le cirque, le milieu scolaire, la thérapie et l'international.

Crédits 30

Régime et durée des études

Temps plein : 6 trimestres consécutifs (10 cours répartis sur 2 ans) à raison de 6 crédits aux trimestres d'automne, de 6 crédits aux trimestres d'hiver et de 3 crédits aux trimestres d'été pour un total de 30 crédits.

Organisation des études

Cours offerts de jour, de soir et de fin de semaine

Trimestre(s) d'admission

Admission bisannuelle au trimestre d'automne seulement, aux années impaires (A2013, A2015, A2017, etc.)

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de cohortes annuelles de 15 étudiants.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans une discipline artistique (art dramatique, arts visuels, arts médiatiques, danse, musique) ou dans une discipline connexe en lien avec le programme.
- Exceptionnellement, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.
- Tout candidat doit avoir suivi au moins trois cours reliés au théâtre de marionnettes au premier cycle ou avoir suivi une formation équivalente par exemple, trois stages professionnels offerts par l'Association québécoise des marionnettistes (AQM) ou réalisés à l'étranger.
- Peuvent également être admis au programme les personnes qui seront en mesure de démontrer qu'elles possèdent les connaissances requises, une formation appropriée (certificat ou cours appropriés), ainsi qu'une expérience jugée pertinente, à savoir une pratique professionnelle reconnue d'un minimum de trois ans sur la marionnette.
- Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances peut devoir réussir des cours d'appoint (8 crédits maximum) préalablement à son admission définitive au programme ou être admis en propédeutique (9 à 30 crédits maximum).

Exigences linguistiques

Les cours sont donnés en français. Les étudiants doivent donc maîtriser le français écrit et parlé. Une connaissance de l'anglais est souhaitable puisque plusieurs textes ainsi que de nombreux documents audiovisuels leur sont présentés dans cette langue.

Méthodes et critères de sélection

Le candidat doit envoyer au comité de sélection, un dossier comportant :

- deux lettres de référence, un curriculum vitae et un relevé de notes, le cas échéant pour le candidat sans baccalauréat, un portfolio et un dossier de presse.
- le formulaire Proposition de l'avant-projet de création dûment rempli qui peut être téléchargé sur le site du programme www.dessmarionnettes.uqam.ca. Ce formulaire comporte quatre questions auxquelles le candidat doit répondre.

Les candidats retenus au programme sont reçus en audition. La sélection des candidats est basée sur l'audition, l'intention d'avant-projet et les antécédents académiques ou professionnels. Lors de l'audition, le candidat doit se présenter avec une marionnette fabriquée par lui-même ou avec un objet. Il doit présenter une courte scène de jeu d'un maximum de cinq minutes. Suivra une entrevue dans laquelle il devra présenter son avant-projet (préalablement envoyé avec son dossier). Il doit aussi démontrer sa motivation et sa disponibilité à suivre le programme.

Pour les étudiants étrangers, les auditions seront remplacées par l'envoi d'un portfolio et d'une scène dramatique enregistrée sur DVD. Le portfolio peut inclure : dessins ou esquisses de marionnettes, dispositifs scénographiques, photos de réalisations, textes dramatiques ou tout autre élément de création que le candidat juge pertinent. Ces documents doivent être annexés à même la demande d'admission du candidat. Voir autres instructions dans la brochure de Demande d'admission pour la remise de ces documents aux candidats.

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 6 cours suivants : 18 crédits

EST761X	Atelier de jeu marionnettique
EST7610	Histoire des tendances artistiques du théâtre de marionnettes
EST762X	Atelier : approches nouvelles en scénographie dans le théâtre de marionnettes
EST7622	Atelier de mise en scène
EST7623	Travail scénographique
EST7624	Dramaturgie et écriture scénique dans le théâtre de marionnettes contemporain

Deux cours parmi les suivants : 6 crédits

EST8100	Séminaire de lecture
EST840X	Séminaire thématique I
EST841X	Séminaire thématique II
EST850X	Atelier-crédation I
EST851X	Atelier-crédation II

ou un cours dans un autre programme de DESS ou de maîtrise de la Faculté des arts en accord avec la direction du programme.

Les deux activités suivantes : 6 crédits

EST7630	Activité de synthèse I
EST7631	Activité de synthèse II (EST7630)

Passerelle

Les deux cours optionnels du DESS en théâtre de marionnettes contemporain peuvent être reconnus dans la maîtrise en théâtre à certaines conditions. Ces cours sont EST8100, EST840X, EST841X, EST850X, EST851X.

Programme court de 2^e cycle en pédagogie musicale (0377)

Téléphone : 514 987-3000, poste 2671

À la fois théorique et pratique, ce programme a pour objectif général le perfectionnement des spécialistes en éducation musicale et des musiciens en les engageant dans des recherches de pointe en pédagogie musicale.

En offrant des cours variés dans une perspective interdisciplinaire, le programme court favorise le développement d'une vision unique de la pédagogie musicale en soutenant l'apprentissage de connaissances théoriques étudiées en fonction de contextes spécifiques à la pratique de l'enseignement collectif et individuel de la musique et en facilitant la mise au point de ressources par des travaux et des projets orientés sur l'analyse de la pratique.

Outre l'orientation du programme visant explicitement le renouvellement de l'enseignement de la musique, de nombreux éléments en font un programme unique dont l'étude des neurosciences appliquées à des pratiques spécifiques d'enseignement de la musique et le développement de ressources musicales pour des élèves ayant des besoins particuliers.

Particularités

- Le programme est offert au rythme d'un cours par trimestre ce qui accommode les étudiants qui désirent se perfectionner tout en maintenant une pratique d'enseignement musical.
- Il intéresse tout particulièrement les enseignants de musique qui travaillent en milieu scolaire primaire et secondaire ainsi que les professeurs d'instrument individuel, mais le programme est ouvert à tous les bacheliers en musique.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Études de cas
- Projets
- Présentations orales
- Travaux individuels
- Cours magistraux

Perspectives professionnelles

- Professeur de musique
- Arrangeur musical

Crédits 15

Régime et durée des études

- Temps complet : 3 trimestres
- Temps partiel : 5 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de soir

Trimestre(s) d'admission

Admission continue

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de cohortes annuelles de 20 étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme débutent seulement si le nombre de 20 étudiants est atteint.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation musicale et détenteur d'un permis d'enseignement du Ministère, ou d'un baccalauréat en musique, ou être diplômé d'un Conservatoire ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.
- Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le Comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- Peuvent être également admises au programme les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elles doivent fournir un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles. Les dossiers des étudiants ayant une formation hors Québec sont évalués selon les équivalences en vigueur.
- Le candidat doit, de plus, démontrer une certaine habileté en écriture musicale et maîtriser la langue française parlée et écrite. Quant à l'anglais, le candidat doit être capable de le lire et de le comprendre aisément. Sinon, un cours d'appoint pourra lui être imposé.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience professionnelle complétée par une entrevue. Lors de l'entrevue, les compétences en écriture musicale et en anglais seront évaluées.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Les cours comportent 3 crédits.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

MUS7001	Neuropédagogie musicale
MUS7002	Approches historiques et philosophiques de la pédagogie musicale
MUS7004	Enseignement de la musique aux élèves ayant des besoins particuliers
MUS8220	Questions actuelles en pédagogie musicale
MUS8230	Pédagogie de la musique et interdisciplinarité

Ces cinq cours seront dispensés sur trois trimestres consécutifs. Les cours MUS7002 et MUS8220 seront dispensés au trimestre d'automne. Les cours MUS7001 et MUS7004 le seront au trimestre d'hiver. Le cours MUS8230 sera dispensé au trimestre d'été.